

Débat d'Orientation Budgétaire

2020

Petite Enfance
Animation du Territoire
Social
Centre de Formation
Environnement - Sécurité
Marché - Travaux
Communication



LE MOT DU PRESIDENT

J'ai le plaisir de vous adresser le livret de préparation au Débat d'Orientation Budgétaire 2020.

La multitude de budgets par compétence, services et établissements ont été analysés lors de la journée de rencontre avec les Directeurs Généraux de nos communes le 21 Janvier 2020.

C'est un exercice difficile, délicat, voire fastidieux, mais au combien important.

À la clef, le maintien de services publics de qualité sur tout le territoire, et accessibles à tous.

Je vous laisse en prendre connaissance et nous pourrons en débattre lors du Comité Syndical du 6 février 2020.

En conclusion, je remercie tous les élus et fonctionnaires qui ont participé à cette réflexion sans oublier les responsables et les agents qui œuvrent auprès de nos administrées tout long de l'année.

Je tiens aussi à remercier tous ceux qui ont œuvré à nos côtés depuis plus de 20 ans dans l'intérêt commun et la solidarité qui nous unit.
Je souhaite longue vie à notre SIVOM.

Honoré Colomas



Saint-André de la Roche, le

Le Président du Sivom Val de Banquière

à

Mesdames et Messieurs les Responsables des
Pôles

Sous couvert de Monsieur le Directeur
Général des Services

DIRECTION ADMINISTRATION GENERALE

HC/GB/NB

N° 2019/

Objet : Elaboration BP 2020 – Lettre de Cadrage

Voici la dernière lettre de cadrage du mandat commencé en 2014, elle constitue de fait une passerelle et un message pour l'avenir de notre territoire. Je ne doute pas que notre syndicat continuera à prodiguer avec autant de motivation et de compétences nos services au bénéfice de nos administrés.

Ceci, grâce à l'investissement continue de générations d'élus intercommunaux, aux Maires et cadres des administrations municipales, et à une administration intercommunale innovante dans ses pratiques et actions.

Mais n'oublions pas aussi l'aide permanente de la CAF et du département, grâce à qui nous avons pu répondre aux besoins des communes et offrir de véritables services de proximité pour tous les âges de notre population. Nos administrés disposent ainsi des mêmes prestations qu'en centre urbain en tous points du territoire et accessibles à tous les revenus.

Pour tout cela, je vous remercie sincèrement et cordialement!

La réflexion pour le déroulement du débat d'orientation budgétaire est donc lancée. Vous trouverez en annexe le calendrier des opérations et nous avons donc à nouveau la difficile mission de définir les grandes lignes du cadrage pour l'exercice 2020.

.../...

Tout d'abord, nous confirmons les règles habituelles :

. Seules les nouvelles activités demandées par les Communes peuvent entraîner une variation à la hausse de la fiscalisation, de même pour une augmentation souhaitée du volume d'actes,

. Les acquisitions de biens propres au fonctionnement des activités du centre de formation seront financées par celui-ci ou par les loyers produits par les dits biens (Amortissement de l'annuité de la dette),

. Les coûts résiduels sont calculés après déductions des participations et subventions des organismes ou collectivités financeurs, des versements des utilisateurs et bénéficiaires des services et sont calculés en fonction de règles de répartitions délibérées par notre Comité, qui sont jointes en annexe.

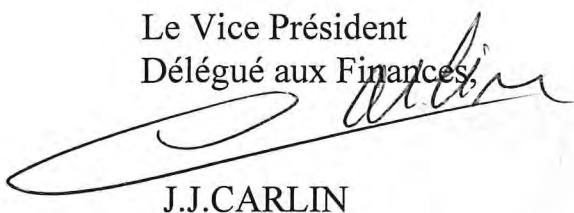
Au niveau de la section de fonctionnement, nous demandons expressément de mettre tout en œuvre pour limiter l'augmentation à 0,6% les dépenses courantes constatées en 2019, et de poursuivre la stabilisation de la masse salariale globale, hors activité nouvelle expressément demandée (par exemple l'action insertion environnement service broyage des déchets verts en association avec la Métropole et le Département) et hors Variation des taux de cotisations obligatoires.

Comme tous les ans, tous les responsables de notre administration et tous les élus au sein des instances de pilotage vont œuvrer ensemble pour réussir à élaborer un budget conforme aux capacités financières de notre territoire,

C'est une mission ardue mais décisive, en cela par avance nous les remercions.

Vous trouverez en annexe le calendrier d'élaboration du DOB.

Le Vice Président
Délégué aux Finances,



J.J.CARLIN

Le Président



H.COLOMAS

Sommaire

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	PAGE 006
EVOLUTION PRÉVISIONNELLE ET EXÉCUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL	PAGE 008
MODE DE RÉPARTITION DES COÛTS	PAGE 013
PETITE ENFANCE	PAGE 017
ANIMATION DU TERRITOIRE	PAGE 029
SOCIAL	PAGE 043
CENTRE DE FORMATION	PAGE 050
ENVIRONNEMENT - SÉCURITÉ	PAGE 058
MARCHÉS ET TRAVAUX	PAGE 061
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	PAGE 081
CONTRIBUTION FISCALISÉE ET PARTICIPATION	PAGE 084
PRÉSENTATION DE LA DETTE ET ÉVOLUTION	PAGE 091

D.O.B 2020

SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Le SIVOM Val de Banquière est une collectivité territoriale créée en 1992 qui associe 12 communes et près de 40 000 habitants :

Aspremont
Castagniers
Colomars
Duranus
Falicon
La Roquette-sur-Var
La Trinité
Levens
Saint-André de la Roche
Saint-Blaise
Saint-Martin-du-Var
Tourrette-Levens

qui lui ont progressivement transféré les compétences suivantes :

Petite Enfance
Enfance Jeunesse
Sport
Social, Formation
Environnement
Travaux et marchés

Il a pour objectif de créer et gérer des services publics au meilleur rapport Qualité/Prix pour l'ensemble de ses administrés situés ou domiciliés en périphérie collinaire de l'urbanisation côtière dense.

D.O.B 2020

SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

EVOLUTION PRÉVISIONNELLE ET EXÉCUTIVE DES DÉPENSES DE PERSONNEL

Conformément à la lettre de cadrage, le budget des dépenses en personnel 2020 respectera les lignes suivantes :

- Pas d'augmentation hors évolutions positives liées aux déroulés de carrières, à l'application de la réglementation (transfert primes/points, augmentation des cotisations, du taux horaire du SMIC, de la valeur du point d'indice, des reclassements indiciaires de droit).
- Pas de création de postes au tableau des effectifs hors avancements de grade, promotions internes cohérentes avec les besoins de service, nominations stagiaires ou recrutements liés à des services demandés par les communes membres.

Il est remémoré que le cycle de travail des agents de l'établissement est de 35h hebdomadaires.

Seuls les agents des services transverses de l'administration générale et les responsables de Pôles, eu égard aux disponibilités induites par leurs missions, peuvent disposer de RTT liées à un cycle horaire de 37h30 hebdomadaires.

FILIERE	Postes existants	Postes à supprimer	Postes à créer	Postes ouverts
Ingénieur principal	1			1
Ingénieur	1			2
Technicien ppal 2 ^{ème} classe	1			1
Technicien	0		1	1
Agent de maîtrise principal	1			1
Agent de maîtrise	2			2
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	3			3
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	11		2	13
Adjoint Technique	56	2		54
TECHNIQUE	76	2	3	77
Directeur Général des services	1			1
Attaché hors-classe	1			1
Attaché principal	2		1	3
Attaché	7		2	9
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	3			3
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	1			1
Rédacteur	3	1		2
Adjoint administratif Ppal 1e cl	6		2	8
Adjoint administratif Ppal 2e cl	11	1	2	12
Adjoint administratif	20	1		19
ADMINISTRATIVE	55	3	7	59

Conseiller des APS	1			1
Educateur des APS principal 1 ^{ère} classe	4			4
Educateur des APS principal 2 ^{ème} cl	1		2	3
Educateur des APS	11	2		9
SPORTIVE	17	2	2	17
Puéricultrice de cl. supérieure	1			1
Puéricultrice de cl. normale	5			5
Infirmière cadre de santé	1			1
Infirmière en soins généraux cl. Sup.	1		1	2
Infirmière en soins généraux cl. Normale	7	1		6
Médecin Pédiatre	6			6
Psychologue hors classe	2		1	3
Psychologue classe normale	3	1		2
Rééducateur	1			1
Moniteur-Educateur	2			2
Assistant socio-éducatif de cl. Exceptionnelle	0		1	1
Assistant socio-éducatif principal	1	1		0
Assistant socio-éducatif	4			4
Educateur spécialisé (transfert La barboteuse)	1			1
Educateur de jeunes enfants de cl. Exceptionnelle	0		2	2
Educateur ppal de jeunes enfants	3	2		1
Educateur de jeunes enfants	9			9
ATSEM 1 ^{ère} classe	1			1
Auxiliaire de puériculture Ppal 1e cl	13		2	15
Auxiliaire de puériculture Ppal 2e cl	41	2		39
Auxiliaire de puériculture (transfert La Barboteuse)	2			2
Assistante maternelle	5			5
MEDICO-SOCIALE	109	7	7	109
Agent social principal 2 ^{ème} classe	3			3
Agent Social	25			25
Agent social (transfert adoram)	6			6
SOCIALE	34	0	0	34
Animateur principal de 1 ^{ère} classe	1		1	2
Animateur principal de 2 ^{ème} classe	1	1	1	1
Animateur	13	1		12
Adjoint d'animation principal 1 ^{ère} classe	3	1		2
Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	12			12
Adjoint d'Animation	45	1		44
ANIMATION	75	4	2	73
Professeur d'ens. Artistique de cl. normale	1			1
Assistant spécialisé d'ens. artistique	1			1
CULTURELLE	2	0	0	2
TOTAL	368	18	19	369

Proposition de la collectivité :

❖ Créations de postes

Sur la filière Technique

- 1 poste de Responsable de Pôle Technique

Sur la filière Administrative

- 1 poste de Directeur Général des Services
- 1 poste d'attaché
- 1 poste d'attaché principal

❖ Créations de postes pour évolution de carrière

Sur la filière Technique

- 2 postes d'adjoint technique principal de 2^{nde} classe

Sur la filière Administrative

- 2 postes d'adjoint administratif principal de 2^{nde} classe
- 2 postes d'adjoint administratif de 1^{ère} classe
- 1 poste d'attaché

Sur la filière Sportive

- 2 postes d'éducateur des APS principal de 2^{nde} classe

Sur la filière Médico-sociale

- 2 postes d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle
- 1 poste d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle
- 1 poste d'infirmier en soins généraux de classe supérieure
- 2 postes d'auxiliaires de puériculture principale de 1^{ère} classe
- 1 poste de psychologue hors classe

Sur la filière Animation

- 1 poste d'animateur principal de 2^{nde} classe
- 1 poste d'animateur principal de 1^{ère} classe

Il est précisé que les postes suivants qui deviendront vacants suite à l'évolution de carrière des agents seront supprimés après avis du Comité Technique Paritaire lors de la prochaine séance du Comité du SIVOM Val de Banquière :

- 2 postes Adjoint technique
- 1 poste de Rédacteur
- 1 poste d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} Classe
- 1 poste d'Adjoint administratif
- 2 postes d'éducateur des aps
- 2 postes d'éducateur principal de jeunes enfants
- 1 poste d'assistant socio-éducatif principal
- 1 poste d'infirmière en soins généraux de classe normale
- 2 postes d'auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe
- 1 poste de psychologue de classe normale
- 1 poste d'animateur
- 1 poste d'animateur principal de 2^{ème} classe
- 1 poste d'adjoint territorial d'animation (changement de filière)
- 1 poste d'adjoint territorial d'animation principal de 1^{ère} classe (changement de filière)

Soit au total 18 suppressions.

D.O.B 2020

SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

MODE DE RÉPARTITION DES COÛTS

- **LA PETITE ENFANCE**

Etablissements multi accueil :

Coût résiduel réparti selon le nombre d'actes facturés, commune par commune, décomptés en place (base de calcul agrément PMI), déduction de toutes les subventions CAF et Conseil Départemental, participations des familles et recettes diverses.

Les actes facturés correspondent au réel de l'année 2019 (jusqu'au mois de novembre).

Coordination petite enfance et psychologue :

3% sur le RAM, 93% sur les établissements multi-accueil et 4% sur les LAEP.

Relais Assistantes Maternelles :

Coût résiduel réparti selon le nombre d'assistantes maternelles de chaque commune (données C.A.F. et bilan R.A.M.) de l'année 2019.

Lieux d'accueil enfants-parents et ludothèque:

Même répartition que l'établissement multi-accueil intercommunal d'hébergement.

- **LES ACTIVITES SPORTIVES**

Les charges générales sont réparties comme suit :

85% sur la commune de La Trinité

10% sur la commune de Saint-André de la Roche

5% sur toutes les communes du syndicat selon la population de chacune.

Les coûts résiduels des actions développées sur la commune de La Trinité et Saint-André de la Roche sont impactés directement sur ces communes.

- **L'ENFANCE / JEUNESSE :**

Coût résiduel réparti selon le nombre d'heures d'accueil facturé réel pour chaque commune sur les alsh et les séjours

Coordination générale, répartie de la manière suivante :

- 1/3 pour toutes les communes selon la population des 4-17 ans (données CAF)
- et 2/3 pour les actions gérées en direct par le SIVOM avec un mode de répartition selon le volume d'activité (les heures d'accueil facturées).

- **LE SOCIAL :**

Le service d'aide à la personne (SAP)

Coût résiduel, toutes subventions déduites, réparti en fonction du nombre d'heures réelles d'interventions pour le service d'aide à domicile et menus travaux et du nombre de repas servis pour le service de portage de repas de janvier à novembre 2019 commune par commune.

L'accompagnement social (Maisons de Services d'Aide à la Personne et Espaces de Vie Sociale)

Coûts résiduels impactés directement sur les communes accueillant le service.

- **LE CENTRE DE FORMATION**

Le coût résiduel est réparti :

50% selon la population des 0 à 2 ans (volet petite enfance population CAF)

50% selon l'ensemble de la population du syndicat.

Cette année encore, le coût résiduel étant excédentaire, il viendra se défalquer du montant de la contribution fiscalisée.

La population de chaque commune va être vérifiée auprès de L'INSEE et des DGS pour l'établissement des répartitions en fonction du nombre d'habitants.

- **ENVIRONNEMENT / PREVENTION DES RISQUES NATURELS / SECURITE**

Brigades vertes :

Par journée de réservation de brigade majorée ou minorée de la différence entre le nombre de journées réelles et prévisionnelles 2019

Service de broyage des déchets verts :

50% pour Tourrette-Levens et 50% pour Saint-André de la Roche

- **TRAVAUX POUR LE COMPTE DES COMMUNES**

Participation à maîtrise d'ouvrage déléguée :

- pour une opération inférieure à 1 million d'euros : 3%
- pour une opération supérieure à 1 million d'euros : 2,5%

Si l'opération est menée dans le cadre d'un groupement de commandes dont le SIVOM n'est pas coordonnateur, il faut retirer 0,5% aux pourcentages ci-dessus.

- **ADMINISTRATION GENERALE**

- Base forfaitaire cotisation à 0,20 euro par habitant
- Surplus imputé par compétence en fonction de la masse salariale 2019 représentée par les agents affectés par compétence.
- Pour la compétence « communication », le coût résiduel est réparti sur chacune des compétences opérationnelles à parts égales.

D.O.B 2020

SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

PETITE ENFANCE

L'exercice 2019 a été très positif dans le domaine de la Petite Enfance, nous avons pu lancer ou mener à bien l'ensemble des actions présentées lors de notre rencontre du 22 janvier 2019.

- ▶ **La formation du personnel** à tous niveaux a permis de renforcer les équipes et de parfaire la qualité.
 - Nous avons ainsi pu aider les agents dans leurs démarches de Validation Acquis d'Expérience (VAE) CAP Petite Enfance et Diplôme d'Etat Auxiliaire de puériculture (constitution du livret 1 et oraux blanc avant présentation du livret 2). Ainsi, 10 agents ont pu obtenir ces diplômes qui nous ont permis d'atteindre et dépasser les quotas d'encadrement obligatoires, malgré la difficulté à recruter sur notre territoire des Auxiliaires de puériculture en particulier.
 - Les équipes de direction sont maintenant constituées de trois personnes en majorité puéricultrice, infirmière, éducatrice de jeunes enfants ou éducatrice spécialisée qui interviennent ainsi au sein des équipes pour couvrir les amplitudes d'ouverture.
 - Le personnel de cuisine a été aidé par les puéricultrices et une diététicienne pour faciliter le passage au 50% bio et une dynamique s'est développée pour améliorer les sources d'approvisionnement et maîtriser les coûts en limitant le gaspillage.
- ▶ **Le Bio à 50%** est respecté sans dérive financière.
- ▶ **Les nouvelles modalités d'inscription** exigées par la CAF et le Département sont en place depuis le 4^{ème} trimestre :
 - Réunion collective pilotée par le Relais Assistants Maternels qui devient Relais Petite Enfance.
 - Pointage par badge des temps de présence.
- ▶ **Le Lieu d'Accueil Enfants Parents de Saintp André de la Roche** a débuté en septembre 2019 au sein de l'EAJE (de 35 à 45 places).
- ▶ **Le référent Parentalité et le référent Handicap** intera compétences ont commencé leurs missions courant 2019.
- ▶ **L'accueil des enfants porteurs de handicap** a fait l'objet d'une prise de conscience sur la nécessité d'anticiper les modalités de l'accueil et d'adapter ou prévoir les moyens pour éviter de sérieux dysfonctionnements au sein des établissements. D'où la création de la fonction de référent Accueil Spécifique en accord avec la CAF qui finance à 80%.
- ▶ Au niveau financier, une stabilisation complète du coût résiduel du fonctionnement des EAJE, grâce notamment à l'optimisation des taux d'occupation et de facturation maîtrisés par l'ensemble de nos équipes de direction.

- ▶ L'ouverture de la micro crèche d'Aspremont dotée de 10 places, pouvant passer à 12 dès la parution de la nouvelle réglementation régissant les EAJE.
- ▶ L'augmentation de l'agrément de 2 places pour les EAJE de Tourrette-Levens et Colomars.
- ▶ La réalisation de la réflexion collective sur l'accueil spécifique inter compétence en 2020 grâce à l'aide innovante du CNFPT qui devrait aboutir à une structuration progressive des modalités d'accueil selon les âges.
- ▶ La même démarche coordonnée en matière de parentalité sur l'ensemble des compétences mobilisant des agents volontaires et des partenaires extérieurs selon le même principe que l'accueil spécifique.
- ▶ L'intégration en catégorie A des puéricultrices, infirmières et éducatrices de jeunes enfants prévue par le statut de la Fonction Publique Territoriale, ce qui est une reconnaissance des responsabilités assumées par ces professionnels.
- ▶ La réactivation de l'équipe de remplacement (4 CAP Petite Enfance recrutés en Contrats Aidés) qui interviennent en aide immédiate lors des absences pour maladie ou autres sur l'ensemble des établissements.
- ▶ Et aussi,
 - La poursuite de la démarche de protection de l'environnement : lutte contre le gaspillage, tri, compostage, qualité de l'air, etc.
 - Une veille permanente éclairée sur l'évolution des méthodes d'accueil (Montessori, Pistoia., etc.)

Arrondi à l'euro le plus proche

	Dépenses 2020					Recettes 2020						Solde 2020		
GENERAL	Salaires	Fonctionnement	Total	Indicateur activité	Coût de revient	CAF		Conseil Général	P. familles	Divers	Total	général		
						PSU	PSEJ						2019	2020-2019
MULTI-ACCUEILS	4 195 877 €	917 659 €	5 113 536 €			1 759 150 €	689 190 €	170 523 €	722 448 €	156 433 €	3 497 745 €	1 615 791 €	1 558 216 €	57 574 €
LAEP	61 051 €	32 654 €	93 705 €			12 891 €	16 230 €	0 €	0 €	298 €	29 419 €	64 286 €	62 340 €	1 946 €
RAM	179 024 €	39 610 €	218 634 €	122		94 913 €	60 491 €	5 900 €	0 €	3 482 €	164 786 €	53 848 €	55 297 €	-1 450 €
PILOTAGE	315 574 €	34 035 €	349 609 €			0 €	66 000 €			75 798 €	141 798 €	207 811 €	185 257 €	22 554 €
TOTAL	4 751 526 €	1 023 958 €	5 775 484 €			1 866 955 €	831 911 €	176 423 €	722 448 €	236 011 €	3 833 748 €	1 941 736 €	1 861 111 €	80 625 €
2019	4 586 905 €	923 827 €	5 510 732 €								3 649 621 €	1 861 111 €		

RÉPARTITION DU RÉSIDUEL PAR COMMUNES

	Petite Enfance	Pilotage	Total 2020	2 019	2020-2019
ASPREMONT	172 793 €	16 082 €	188 875 €	89 883 €	98 992 €
CASTAGNIERS	51 635 €	8 840 €	60 475 €	60 018 €	457 €
COLOMARS	131 054 €	17 767 €	148 821 €	147 604 €	1 216 €
DURANUS	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
FALICON	18 063 €	2 501 €	20 565 €	22 631 €	-2 066 €
LEVENS	178 531 €	24 095 €	202 626 €	194 619 €	8 006 €
LA ROQUETTE -SUR-VAR	39 246 €	5 486 €	44 731 €	51 891 €	-7 160 €
SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE	258 524 €	34 501 €	293 025 €	305 464 €	-12 439 €
SAINT-BLAISE	38 958 €	6 571 €	45 529 €	36 315 €	9 213 €
SAINT-MARTIN-DU-VAR	120 675 €	17 242 €	137 917 €	158 567 €	-20 650 €
TOURRETTE-LEVENS	208 924 €	27 592 €	236 516 €	221 862 €	14 655 €
LA TRINITÉ	515 523 €	47 132 €	562 655 €	572 255 €	-9 600 €
TOTAL	1 733 925 €	207 811 €	1 941 736 €	1 861 111 €	80 625 €

Arrondi à l'euro le plus proche

	Dépenses 2020					Recettes 2020					solde 2020	
Crèches	Salaires	Fonctionnemen	Total	Nb d'actes facturés	Coût de revient	CAF		Conseil Général	P. familles	Divers	Total	général
						PSU	PSEJ					
Barboteuse	362 407 €	73 985 €	436 392 €	43 800	9,96 €	163 619 €	59 232 €	22 804 €	80 000 €	7 096 €	332 752 €	103 641
23												4 506 €
223	83%	17%			78,35%							par place
la Grenouillère	775 515 €	157 347 €	932 862 €	85046	10,97 €	368 314 €	127 072 €	34 701 €	103 954 €	42 356 €	676 397 €	256 465
45												5 699 €
222	83%	17%			77,39%							par place
les P'tits Bouts	450 180 €	85 984 €	536 164 €	46 000	11,66 €	165 960 €	93 857 €	24 787 €	90 000 €	18 087 €	392 690 €	143 474
25												5 739 €
222	84%	16%			75,35%							par place
L'Oustalet	452 984 €	130 723 €	583 707 €	49 000	11,91 €	192 421 €	118 280 €	26 769 €	80 000 €	20 008 €	437 477 €	146 230
27												5 416 €
222	78%	22%			74,32%							par place
Li calinous emai	744 987 €	152 189 €	897 176 €	83 000	10,81 €	342 473 €	97 769 €		118 710 €	26 919 €	585 871 €	311 305
45												6 918 €
222	83%	17%			75,53%							par place
Li calinous ct	230 005 €	41 841 €	271 846 €	16 373	16,60 €	64 169 €	- €		16 373 €	6 148 €	86 690 €	185 156
13,5												13 715 €
222	85%	15%			49,66%							par place
Levens	513 108 €	101 212 €	614 320 €	55 700	11,03 €	211 174 €	81 462 €	31 060 €	98 600 €	18 845 €	441 141 €	173 179
30												5 773 €
222	84%	16%			76,03%							par place
Tourrette Levens	489 506 €	114 797 €	604 303 €	54718	11,04 €	198 529 €	81 550 €	30 402 €	105 928 €	12 475 €	428 884 €	175 419
30												5 847 €
222	81%	19%			74,69%							par place
Aspremont	177 183 €	59 581 €	236 764 €	15800	14,99 €	52 490 €	29 969 €		28 883 €	4 500 €	115 843 €	120 922
10												12 092 €
199	75%	25%			72,18%							par place
TOTAL	4 195 877 €	917 659 €	5 113 536 €	#####		1 759 150 €	689 190 €	170 523 €	722 448 €	#####	3 497 745 €	1 615 791
248,5	82,05%	17,95%										par place
												6 502 €

Arrondi à l'euro le plus proche

	Dépenses 2020					Recettes 2020					Solde 2020	
LAEP	Salaires	Fonctionnement	Total	Nb re heures ouverture	Coût de revient	CAF				Divers	Total	général
						PSU	PSEJ	RESEAU				
Laep Castagniers	4 320 €	2 447 €	6 767 €	86	79 €	2 032 €	1 403 €			50 €	3 485 €	3 282 €
Laep La Trinité	24 452 €	11 217 €	35 669 €	132	270 €	3 136 €	2 781 €			0 €	5 917 €	29 752 €
Laep Saint-andré	8 000 €	7 078 €	15 078 €	161	94 €	3 814 €	4 219 €			0 €	8 033 €	7 045 €
ludo Saint-André	4 089 €	2 550 €	6 639 €	154	43 €		2 219 €			95 €	2 315 €	4 324 €
ludo Tourrette-Levens	7 523 €	4 771 €	12 294 €	154	80 €		1 919 €			153 €	2 072 €	10 222 €
laep Tourrette-Levens	12 668 €	4 591 €	17 259 €	165	105 €	3 909 €	3 688 €			0 €	7 597 €	9 662 €
TOTAL	61 051 €	32 654 €	93 705 €	852	110 €	12 891 €	16 230 €	0 €	0	298 €	29 419 €	64 286 €

Arrondi à l'euro le plus proche

	dépenses 2020					recettes 2020						solde 2020
RAM	Salaires	Fonctionnement	Total	Nbre d'asmats	Coût de revient	CAF		Conseil Général	P. familles	Divers	Total	général
						PSU	PSEJ					
Ram	179 024 €	39 610 €	218 634 €	122	1792,082	94 913 €	60 491 €	5 900 €		3 482 €	164 786 €	53 848 €
												441 € par asmat

Arrondi à l'euro le plus proche

	Dépenses 2020					Recettes 2020			Solde 2020	
	Salaires	Fonctionnement	Total	nbre d'etp	Coût de revient	CAF		Divers	Total	général
						PSU	PSEJ			
COORDINATION PETITE ENFANCE	279 574 €	31 295 €	310 869 €				66 000 €	75 798 €	141 798 €	169 071 €
PSYCHOLOGUE	36 000 €	2 740 €	38 740 €						0 €	38 740 €
PARENTALITE			0 €						0 €	0 €
TOTAL	315 574 €	34 035 €	349 609 €	0	0	0 €	66 000 €	75 798 €	141 798 €	207 811 €

RÉPARTITION COÛTS RÉSIDUELS / CRÈCHES

	EMAI CASTAGNIERS		EMAI ST ANDRE		EMAI COLOMARS		EMAI ST MARTIN		EMAI LI CALINOUS	
	4 506	nbre%de%places%retenu	5699,22	nbre%de%places%retenu	5738,96	nbre%de%places%retenu	5415,92	nbre%de%places%retenu	6917,88	nbre%de%places%retenu
nbre%de%places	23,00		45,00		25,00		27,00		45,00	
ASPREMONT		6,72		0,00		1,56		0,00		0,26
CASTAGNIERS		9,16		0,00		0,00		1,00		0,00
COLOMARS		0,00		0,00		22,52		0,00		0,00
DURANUS		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
FALICON		0,00		2,88		0,00		0,00		0,00
LEVENS		0,76		0,00		0,00		0,17		0,00
LA%ROQUETTE%		0,00		1,53		0,00		3,48		0,00
SAINTJANDRE%de%la%R.		0,00		35,97		0,00		0,00		2,64
SAINTJBLAISE		6,18		0,00		0,25		1,38		0,00
SAINTJMARTINJduJvar		0,18		0,00		0,00		20,97		0,00
TOURRETTEJEVENS		0,00		3,41		0,67		0,00		0,00
LA%TRINTE		0,00		1,21		0,00		0,00		42,10
TOTAL	0,00	23,00	0,00	45,00	0,00	25,00	0,00	27,00	0,00	45,00

	EMAI	ASPREMONT	CF LI CALINOUS		EMAI LEVENS		EMAI TOURRETTE LEVENS		TOTAL	TOTAL%
	12092,19	nbre%de%places%retenu	13715,28	nbre%de%places%retenu	5772,64	nbre%de%places%retenu	5847,30	nbre%de%places%retenu	nbre de places retenu	RESIDUEL
nbre%de%places	10,00		13,50		30,00		30,00		248,50	
ASPREMONT		10,00		0,00		0,00		1,36	19,89	169%866,57%
CASTAGNIERS		0,00		0,00		0,00		0,00	10,17	46%737,53%
COLOMARS		0,00		0,00		0,00		0,00	22,52	129%258,93%
DURANUS		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00	0,00%
FALICON		0,00		0,00		0,00		0,00	2,88	16%437,35%
LEVENS		0,00		0,00		28,00		0,26	29,19	167%481,47%
LA%ROQUETTE%		0,00		0,00		1,72		0,00	6,73	37%512,19%
SAINTJANDRE%de%la%R.		0,00		0,65		0,28		1,17	40,71	240%630,17%
SAINTJBLAISE		0,00		0,00		0,00		0,00	7,81	36%729,38%
SAINTJMARTINJduJvar		0,00		0,00		0,00		0,00	21,15	114%367,34%
TOURRETTELEVENS		0,00		0,00		0,00		27,21	31,29	182%398,53%
LA%TRINTE		0,00		12,85		0,00		0,00	56,16	474%371,09%
TOTAL	0,00	10,00	0,00	13,50	0,00	30,00	0,00	30,00	248,50	1%615%790,54

RÉPARTITION COÛTS RÉSIDUELS / LAEP

	laep CASTAGNIERS		ludo st andré		EMAI COLOMARS		EMAI ST MARTIN		laep LI CALINOUS	
	143	nbre de places retenu	96,08	nbre de places retenu		nbre de places retenu		nbre de places retenu	661,16	nbre de places retenu
nbre de places	23,00		45,00						45,00	
ASPREMONT	0,00	6,72		0,00						0,26
CASTAGNIERS	0,00	9,16		0,00						0,00
COLOMARS	0,00	0,00		0,00						0,00
DURANUS	0,00	0,00		0,00						0,00
FALICON	0,00	0,00		2,88						0,00
LEVENS	0,00	0,76		0,00						0,00
LA ROQUETTE	0,00	0,00		1,53						0,00
SAINT-ANDRE de la R.	0,00	0,00		35,97						2,64
SAINT-BLAISE	0,00	6,18		0,00						0,00
SAINT-MARTIN-du-var	0,00	0,18		0,00						0,00
TOURRETTE-LEVENS	0,00	0,00		3,41						0,00
LA TRINITE	0,00	0,00		1,21						42,10
TOTAL	0,00	23,00	0,00	45,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45,00
	laep ST ANDRE		CF LI CALINOUS		ludo TOURETTE LEVENS		laepTOURETTE LEVENS		TOTAL	TOTAL
	157	nbre de places retenu		nbre de places retenu	340,73	nbre de places retenu	322,06	nbre de places retenu	nbre de places retenu	RESIDUEL
nbre de places	45,00						30,00		188,00	
ASPREMONT		0,00				1,36	0,00	1,36	9,69	2 028,70 €
CASTAGNIERS		0,00				0,00	0,00	0,00	9,16	1 307,64 €
COLOMARS		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €
DURANUS		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €
FALICON		2,88				0,00	0,00	0,00	5,77	728,66 €
LEVENS		0,00				0,26	0,00	0,26	1,27	279,52 €
LA ROQUETTE		1,53				0,00	0,00	0,00	3,07	387,23 €
SAINT-ANDRE de la R.		35,97				1,17	0,00	1,17	76,92	11 611,60 €
SAINT-BLAISE		0,00				0,00	0,00	0,00	6,18	881,93 €
SAINT-MARTIN-du-var		0,00				0,00	0,00	0,00	0,18	25,40 €
TOURRETTE-LEVENS		3,41				27,21	0,00	27,21	61,24	18 896,94 €
LA TRINITE		1,21				0,00	0,00	0,00	44,51	28 138,86 €
TOTAL	0,00	45,00	0,00	0,00	0,00	30,00	0,00	30,00	218,00	64 286,48

RÉPARTITION COÛTS
RÉSIDUELS
LAEP

RÉPARTITION COÛTS RÉSIDUELS / RAM

		ram	pilotage
	RAM	coût résiduel	coût résiduel
nbre d'asmat	120	53 847,67 €	6 453,65 €
ASPREMONT	2	897,46 €	107,56 €
CASTAGNIERS	8	3 589,84 €	430,24 €
COLOMARS	4	1 794,92 €	215,12 €
DURANUS		0,00 €	0,00 €
FALICON	2	897,46 €	107,56 €
LEVENS	24	10 769,53 €	1 290,73 €
LA ROQUETTE-SUR-VAR	3	1 346,19 €	161,34 €
SAINT-ANDRE	14	6 282,23 €	752,93 €
SAINT-BLAISE	3	1 346,19 €	161,34 €
SAINT-MARTIN-DU-VAR	14	6 282,23 €	752,93 €
TOURRETTE-LEVENS	17	7 628,42 €	914,27 €
LA TRINITE	29	13 013,19 €	1 559,63 €
TOTAL	120	53847,66781	6453,64519

RÉPARTITION COÛTS
RÉSIDUELS
RAM

RÉPARTITION COÛTS RÉSIDUELS / PILOTAGE

		total
coût résiduel		207 811 €
MULTI-ACCUEILS	93%	193 653 €
clé de répartition	agrément	
MA Barboteuse	23	17 924 €
MA LA Grenouillère	45	35 068 €
MA les P'tits Bouts	25	19 482 €
MA l'Oustalet	27	21 041 €
MA Li Calinous	45	35 068 €
Hg Cf		0 €
CF Li Calinous	13,5	10 520 €
MA LEVENS	30	23 379 €
MA TOURETTE LEVENS	30	23 379 €
ASPREMONT	10	7 793 €
TOTAL	249	193653
LAEP	4%	7 705 €
	nbre h ouverture	
clé de répartition		
LI CALINOUS	132	1 870 €
LA BARBOTEUSE	86	1 218 €
TOURETTE LEV	165	2 337 €
LA GRENOUILLERE	161	2 280 €
TOTAL	544	7705
RAM	3%	6 454 €

RÉPARTITION COÛTS
RÉSIDUELS
PILOTAGE

D.O.B 2020

SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

ANIMATION DU TERRITOIRE

Enfance
Jeunesse
Activité sportives

Le Pôle Animation du Territoire a construit ses 28 budgets spécifiques :

- Pilotage/Formation 2 budgets
- Activités sportives 3 budgets
- Enfance 13 budgets
- Jeunesse 7 budgets
- Séjours 3 budgets

En prenant en compte les priorités 2020 :

- ▶ Augmentation annuelle et obligatoire de la masse salariale (évolution de carrière FPT)
- ▶ Augmentation annuelle et automatique des charges de fonctionnement, contrats d'assurance, abonnements, coût des prestations, carburants / péages, fluides, etc.
- ▶ Nécessité d'avoir une politique de formation ambitieuse pour renforcer les compétences de nos animateurs et essayer au mieux de stabiliser les équipes :
 - Prise en charge de 3 formations diplômantes (2 BPJEPS – 1 BEESAN) [Obligation réglementaire d'être titulaire du BPJEPS ou du BAFD complet + dérogation, pour diriger un ACM périscolaire (+80 jours + 80 enfants). Les agents en cours de formation BAFD ne sont plus habilités].
 - Prise en compte de formations qualifiantes : BAFA base et perfectionnement (25 places) – Surveillant de Baignade
 - Mise en place de modules de formation « Cœur de Métier »
- ▶ Obligation de prendre en compte des augmentations d'effectifs sur les temps d'accueils péri et extra-scolaires et d'adapter nos équipes pour respecter les taux d'encadrement réglementaires
- ▶ Nécessité de prendre en compte un nombre croissant d'enfants scolarisés et présentant des situations de handicap et/ou de forts troubles du comportement. Leurs accueils par des animateurs spécifiques formés et souvent détachés nécessitent des moyens importants non compensés en totalité par la subvention CAF fonds public et Territoire [agents permanents + 58 000 € de vacations supplémentaires].
- ▶ Nécessité de renforcer la coordination et le soutien administratif pour les inscriptions et le suivi du CEJ sur le secteur des Collines 1 Responsable de Secteur, 1 Coordinatrice et 1 agent administratif à temps partiel.
- ▶ 2 stagiairisations et 2 annualisations (non titulaires) sur les contrats stables d'adjoint d'animation ou d'ETAPS en 2020 [8 directeurs d'ACM péris et extra-scolaires Enfance et/ou Jeunesse restent cependant vacataires].
- ▶ Le recrutement d'un deuxième chauffeur de bus, essentiellement pour les activités SIVoM sur le territoire Trinitaire.

À noter :

- ▶ La volonté d'augmenter le forfait journée pour nos animateurs extra-scolaire (70 € brut) afin d'atteindre le niveau du Smic n'est pas envisageable pour 2020 en fonction des contraintes budgétaires. Cette proposition est reportée.
- ▶ La volonté de travailler sur l'obtention d'un « Label qualité » pour un certain nombre de nos accueils collectifs de mineurs extra-scolaires (vacances).
- ▶ Une réflexion en cours pour faire évoluer nos tarifications [ACM Enfance et Jeunesse et activités sportives / St André et La Trinité] à la rentrée scolaire 2020/2021.

Coordination et formation

- ▶ Impact des augmentations automatiques (assurance, contrat de maintenance, coût carburant et péage, etc.)
- ▶ Prise en compte partielle des salaires d'agents en longue maladie (1 à 2 personnes).
- ▶ Augmentation du budget formation prenant en compte :
 - la journée de formation du Pôle Animation et son ouverture à l'ensemble des communes intéressées.
 - les formations qualifiantes BAFA – BAFD – SB (subvention par la CAF).
 - les formations diplômantes BPJEPS obligatoires pour respecter la nouvelle réglementation des ACM.
- ▶ Pour mémoire : le plan de formation 2019-2021 ambitieux et volontariste s'appuie beaucoup sur des formations, organisées en intra et encadrées par les responsables du Pôle Animation.
- ▶ Les formations gratuites et/ou à moindre coût, misent en place par nos partenaires (DDCS –GAHD – SDIS) sont également valorisées.

Secteur des Collines

- ▶ Le développement du secteur, nécessite de renforcer le soutien administratif, en particulier pour la gestion des inscriptions et le suivi du CEJ.
- ▶ Les problématiques du recrutement et de la formation restent importantes pour stabiliser les équipes d'Animation et respecter nos obligations réglementaires.

- ▶ Aspremont : un ACM périscolaire mercredi, un ACM extra-scolaire.
 - Ouverture de l'ACM périscolaire du mercredi à la rentrée 2019
 - Augmentation des temps de mise à disposition des agents de la commune (contrat à temps complet)
 - Forte augmentation du nombre d'enfants en situation de handicap accueillis (7 enfants)
 - Nécessité de renforcer le nombre d'animateurs référents Handicap
 - Recrutement par le SIVoM d'une Coordinatrice Handicap à temps partiel (10 heures mensuel)

- ▶ Castagniers : 2 ACM périscolaires, 1 ACM périscolaire mercredi, 1 ACM extra-scolaire. Ouverture de l'ACM périscolaire du mercredi à la rentrée 2019.
 - Direction et suivi des ACM périscolaires confié au SIVoM à la rentrée 2019 (2 Directeurs ACM)
 - Ouverture de 2 ACM (Moulin et Village) et déclaration du temps méridien
 - Stagiairisation d'un agent SIVoM, Directrice ACM, en septembre 2020
 - Formation BAFA pour les agents communaux mis à disposition
 - Augmentation des effectifs constatés sur l'extra-scolaire (à confirmer en 2020)
 - Mise à disposition par la commune d'un local pour l'administratif du secteur (secrétariat et inscription).

- ▶ Falicon : 1 ACM périscolaire, 1 ACM mercredi, 1 ACM extra-scolaire.
 - Augmentation des effectifs périscolaires depuis la rentrée 2019
 - Baisse des effectifs le mercredi, consécutif à l'ouverture d'Aspremont
 - Ouverture d'une classe (préfabriqué) impactant l'organisation des ACM (espace réduit)
 - Directrice ACM sortie des taux d'encadrement (obligation réglementaire)
 - Actualisation de la convention financière, incluant la location du bureau administratif

- ▶ Roquette-sur-Var : 1 ACM périscolaire, sur deux sites.
 - Recrutement d'une équipe complète à la rentrée 2019
 - Titularisation de la Directrice ACM en 2020
 - Formation diplômante des agents (vacataires et MAD) obligatoire pour respecter les réglementations
 - Nombre d'enfants accueillis sur l'ACM de Castagniers (mercredi et vacances) en augmentation
 - Nécessité réglementaire de déclarer, pour la rentrée 2020, deux ACM périscolaires. Le fonctionnement en « Marguerite » n'est plus possible.
 - Deux Directeurs diplômés BPJEPS sont positionnés pour septembre 2020

- ▶ Saint-Blaise : 1 ACM périscolaire, 1 ACM périscolaire mercredi, 1 ACM extra-scolaire.
 - Budgets spécifiques à la commune, suppression du budget « La Plaine »
 - Augmentation des effectifs sur le périscolaire
 - Suppression d'un agent communal mis à disposition et remplacement par un vacataire
 - Intégration dans l'équipe d'un Directeur diplômé BPJEPS en vacances pour 2020 (stagiaire en 2019).

- ▶ La Trinité : 7 ACM périscolaires, 2 ACM périscolaires mercredis, 2 ACM extra-scolaires.
 - Accroissement de l'accueil d'enfants en situation de handicap, nécessitant un accompagnement spécifique, notamment sur les temps méridiens.
 - Depuis Septembre 2019, augmentation de la fréquentation sur les mercredis pour les élémentaires.
 - Augmentation de la fréquentation sur les temps d'étude.
 - Recettes : toujours une baisse de la participation des familles en raison de la diminution du quotient familial moyen sur la commune
 - Projet de déclarer un accueil de loisirs périscolaire pour les élémentaires le soir intégrant l'étude, en réflexion.

- ▶ Saint-André de la Roche : 1 ACM périscolaire, 1 ACM périscolaire mercredi, 2 ACM extra-scolaires.
 - Augmentation d'effectif régulière
 - Agents titulaires ayant changé de poste et demandant le recrutement de vacataires pour les remplacer (directrice qui passe en coordination, directeur parti sur un autre secteur)
 - Accueil des enfants en situation de handicap avec détachement d'un animateur référent en hausse
 - La mutualisation du 33 places et les risques de panne de celui-ci comme cela a pu être le cas l'année dernière
 - Recettes : la participation des familles peut baisser en raison de la diminution du quotient familial moyen sur la commune.

Jeunesse

- ▶ Les Maisons des Jeunes
 - Sur les MDJ de Colomars, Falicon, Levens et Saint André de la Roche : maintien de l'existant
 - Sur la MDJ de La Trinité : dans le cadre du développement des missions Information Jeunesse et des actions « Animation Sociale », ouverture en mars 2020 d'une animation sociale et d'accompagnement à la scolarité sur le quartier des Hautes – Vignes.

La location, auprès de Côte d'Azur Habitat, d'un 3 pièces, permettra d'accueillir les enfants et les adolescents du quartier, 4 soirs par semaine, afin de les accompagner dans la réalisation de leurs devoirs et de leur proposer une animation. Ces locaux serviront également à l'Information Jeunesse et à l'Animation Sociale lors des permanences sur le quartier du mercredi après-midi permettant de développer des projets avec les jeunes et les familles.

- ▶ Mutualisation du personnel jeunesse et des moyens (matériel, véhicules, etc.) afin de permettre d'augmenter le nombre de journées/enfants pour :
 - des projets spécifiques
 - des « projets passerelles » entre l'enfance et la jeunesse
 - l'intégration des nouveaux adhérents (6^{ème}) au sein des structures (différence de positionnement avec les ACM Enfance)
- ▶ Séjours et mini camps
 - Maintien de l'existant de 2019 sur 2020
 - Maintien du regroupement des budgets SEJ12 et SEJ16 pour diminuer le coût résiduel des séjours
 - La réalisation d'un catalogue à l'automne, présentant l'ensemble des séjours et mini-séjours pour l'année à venir, permet aux communes de mieux appréhender ces actions
- ▶ Sur les mini-séjours :
 - programmation de 6 mini-séjours pour les 6 – 8 ans, 9 – 11 ans et 11 – 17 ans afin de diminuer le nombre d'enfants sur la structure et améliorer l'accueil.
 - mise en place de 3 mini-séjours « ma 1^{ère} colo », sur 2 jours, pour les 5 ans, afin de permettre aux enfants de vivre une première expérience de départ en séjour.

Activités sportives

- ▶ Saint-André de la Roche
 - Budget stable
 - Attribution de subventions dans le cadre de projets sportifs (Sport Santé, Savoir nager, Sorties familles)
- ▶ La Trinité
 - Budget stable
 - Demande de temps partiel pour 1 agent à 50 %, 2 agents à 80 %
 - Remplacement partiel par des éducateurs Non Titulaires
 - Stagiairisation (septembre 2020) d'une éducatrice des APS, en poste Non Titulaire depuis 6 ans
 - Prise en compte de formation diplômante pour 1 agent pour les activités aquatiques
 - Attribution de subventions dans le cadre de projets sportifs : Sport Santé, Savoir nager, Sorties Familles

► Autres communes

- Prise en compte d'acquisition de matériel pédagogique pour les interventions en crèche
- Prise en compte des journées sportives inter communales (ACM)
- Sport Santé sur ordonnance : rencontre avec les communes désireuses de développer des parcours médicaux sportifs sur leur territoire : expertises, accompagnement, outils de suivi et supports de communication
- Complexe Sportif d'Aspremont : accompagnement pour l'ouverture et la gestion du nouveau Complexe Sportif Municipal

ANIMATION DU TERRITOIRE / ENFANCE - JEUNESSE

Dépenses

Actions	Salaires	Fonctionnement	Total	Nb d'actes facturés	Coût revient	Total	solde 2020	2019	2020/2019
enfance	2 146 661 €	890 835 €	3 037 497 €	856 807 €	- €	1 941 718 €	1 095 778 €	1 090 448	5 331 €
séjour	93 170 €	156 100 €	249 270 €	24 780 €	10 €	103 758 €	145 512 €	160 158	14 646 €
jeunesse	283 523 €	140 247 €	423 770 €	53 340 €	8 €	178 160 €	245 610 €	243 311	2 300 €
pilotage	397 864 €	1 128 859 €	1 526 723 €			1 243 030 €	283 692 €	252 416	31 277 €
total	2 921 219 €	2 316 041 €	5 237 260 €	934 927 €		3 466 667 €	1 770 593 €	1 746 332 €	24 261 €
total	2 847 437 €	2 226 254 €	5 073 691 €	899 325 €		3 327 359 €	1 746 332 €		

Colonne1	enfance 2020	séjour 2020	jeunesse 2020	pilotage 2020	TOTAL 2020	TOTAL 2019	TOTAL2 2020/2019
ASPREMONT	32 362	1 787	373	12 259	46 780	26 222	20 558
CASTAGNIERS	17 046	6 313	2 016	8 762	34 137	31 877	2 260
COLOMARS	0	7 700	31 185	11 161	50 047	50 997	-950
DURANUS	0	0	0	238	238	210	28
FALICON	82 806	8 574	6 087	32 257	129 723	141 008	-11 285
LEVENS	1 391	8 253	22 280	17 611	49 535	51 073	-1 538
LA ROQUETTE-SUR-VAR	38 675	1 234	373	16 098	56 379	48 991	7 388
SAINT-ANDRE DE LA ROCHE	209 770	49 402	53 223	11 131	323 526	317 224	6 302
SAINT-BLAISE	39 180	1 251	10 781	22 888	74 100	83 025	-8 925
SAINT-MARTIN DU VAR	0	17 601	373	10 006	27 979	29 761	-1 781
TOURRETTE-LEVENS	0	4 646	373	11 095	16 113	13 877	2 236
LA TRINITE	674 548	38 752	118 546	130 188	962 035	952 067	9 968
TOTAL 2020	1 095 778	145 512	245 610	283 692	1 770 593	1 746 332	24 261

ANIMATION DU TERRITOIRE / SECTEUR ENFANCE

Arrondi à l'euro le plus proche

Actions	Salaires	Fonctionnement	Total	Nbre d'heures facturées	Coût de revient prévisionnel	Total	solde 2020	coût par heure			2019		2020/2019
Enfance Aspremont	36 963 €	100 714 €	137 677 €	20 856	6,6 €	112 515 €	25 162 €	1,2 €			10 985 €	129,05%	14 177 €
Enfance Falicon	190 286 €	118 710 €	308 996 €	102 090	3,0 €	218 990 €	90 006 €	0,9 €			99 749 €	-9,77%	9 743 €
Enfance La Trinité	988 900 €	409 880 €	1 398 780 €	342 681	4,1 €	724 232 €	674 548 €	2,0 €			662 138 €	1,87%	12 410 €
périscolaire	716 957 €	256 602 €	973 559 €	278 365	3,5 €	575 140 €	398 419 €	1,4 €			391 039 €	1,89%	7 380 €
extrascolaire	271 943 €	153 278 €	425 222 €	64 316	6,6 €	149 092 €	276 129 €	4,3 €			271 099 €	1,86%	5 030 €
Enfance Saint-André	615 097 €	170 233 €	785 330 €	267 492	2,9 €	575 560 €	209 770 €	0,8 €			203 600 €	3,03%	6 170 €
périscolaire	393 183 €	96 888 €	490 072 €	217 790	2,3 €	434 901 €	55 171 €	0,3 €			126 528 €	-56,40%	71 357 €
extrascolaire	221 914 €	73 344 €	295 258 €	49 702	5,9 €	140 659 €	154 599 €	3,1 €			77 072 €	100,59%	77 527 €
Enfance la Roquette	64 913 €	33 344 €	98 257 €	42 470	2,3 €	70 019 €	28 239 €	0,7 €			27 757 €	1,73%	482 €
Enfance Saint-Blaise	138 775 €	24 499 €	163 274 €	59 666	2,7 €	130 008 €	33 266 €	0,6 €			49 494 €	-32,79%	16 228 €
Enfance Castagniers	111 727 €	33 455 €	145 182 €	21 552	6,7 €	110 395 €	34 787 €	1,6 €			19 128 €	81,86%	15 659 €
TOTAL 2020	2 146 661 €	890 835 €	3 037 497 €	856 807 €		1 941 718 €	1 095 778 €				1 072 851 €	2,14%	22 927 €
2019	2 084 735 €	845 284 €	2 930 019 €	830789	4	1 839 571 €	1 090 448 €		plaine		1 090 448 €		5 330 €

réalisés

COMMUNES	Enfance Aspremont	Falicon	La trinité	St andré	La Roquette	St Blaise	Castagniers	Marguerite	COLOMARS	Total
ASPREMONT	25162	7200								32362
CASTAGNIERS							17046			17046
COLOMARS										0
DURANUS										0
FALICON		82806								82806
LEVENS							1391			1391
LA ROQUETTE					28239		10436			38675
SAINT ANDRE				209770						209770
SAINT BLAISE	0					33266	5914			39180
SAINT MARTIN										0
TOURRETTE LEVENS										0
LA TRINITE			674548							674548
TOTAL	25162	90006	674548	209770	28239	33266	34787	0	0	1095778

ANIMATION DU TERRITOIRE / SECTEUR JEUNESSE

Arrondi à l'euro le plus proche

Actions	Salaires	Fonctionnement	Total	Nb d'heures facturés	Coût de revient prévisionnel	Total	solde	coût par heure	2019	2020/2019
							2019		%	montant
Mdj Falicon	17 113 €	13 520 €	30 633 €	6 896	4,4 €	24 919 €	5 714 €	0,8 €	3 701 €	54%
Mdj interco Castagniers St-Blaise	15 077 €	9 955 €	25 032 €	5 420	4,6 €	12 980 €	12 052 €	2,2 €	9 778 €	23%
Mdj Colomars	50 926 €	23 690 €	74 616 €	11 764	6,3	43 803 €	30 813 €	2,6 €	34 024 €	-9%
MDJ LEVENS	39 212 €	20 020 €	59 232 €	10 380	5,7	37 325 €	21 907 €	2,1 €	24 069 €	-9%
Journées inter acm		4 100 €	4 100 €			- €	4 100 €	-	5 100 €	-180%
Jeunesse La Trinité Aish ado Bij	107 245 €	43 632 €	150 877 €	7 944	19,0 €	32 703 €	118 174 €	14,9 €	129 952 €	-9%
MDJ St André	53 951 €	25 330 €	79 281 €	10 936	7,2	26 431 €	52 850 €	4,8 €	46 887 €	13%
TOTAL	283 523 €	140 247 €	423 770 €	53340	8 €	178 160 €	245 610 €	4,5 €	243 311 €	1%
2019	277 562 €	134 345 €	411 907 €	44096	9 €	168 597 €	243 311 €			

	Falicon	St Blaise Cast	Colomars	Levens	Journées inter	La Trinité	St André	Total
COMMUNES								
ASPREMONT					373			373
CASTAGNIERS		1643			373			2016
COLOMARS			30813		373			31185
DURANUS								0
FALICON	5714				373			6087
LEVENS				21907	373			22280
LA ROQUETTE					373			373
SAINT ANDRE					373		52850	53223
SAINT BLAISE		10409			373			10781
SAINT MARTIN					373			373
TOURRETTE LEVENS		0			373			373
LA TRINITE					373	118174		118546
TOTAL	5714	12052	30813	21907	4100	118174	52850	245610

ANIMATION DU TERRITOIRE / SECTEUR SÉJOUR

Arrondi à l'euro le plus proche

Actions	Salaires	Fonctionnement	Total	Nbre d'heures	Coût de revient prévisionnel	Total recettes	Solde 2019	coût par heure	ETP	2019		2020/2019
Séjour interco 12-18	25 066 €	56 150 €	81 216 €	6 480	12,5 €	32 483 €	48 734 €	7,5 €		68 864 €	-29,23%	20 130 €
séjour interco 6-11	36 241 €	64 450 €	100 691 €	8 940	11,3 €	39 830 €	60 862 €	6,8 €		50 151 €	21,36%	10 711 €
												- €
Mini-camps	31 862 €	35 500 €	67 362 €	9 360	7,2 €	31 446 €	35 917 €	3,8 €		41 143 €	-12,70%	5 226 €
TOTAL	93 170 €	156 100 €	249 270 €	24 780	10,06	103 758 €	145 512 €	5,9 €	0,00	160 158 €	-9,14%	14 646 €
2019	102 847 €	160 020 €	262 867 €	24 440	10,76 €	102 709 €	160 158 €	7 €				

ANIMATION DU TERRITOIRE / SECTEUR SÉJOUR

Arrondi à l'euro le plus proche

nbre de places	sej interco 12 18	sej interco 6 11	sej interco 15 17	mini camps	Total	heures
COMMUNES						
ASPREMONT	0	0		10	10	557
CASTAGNIERS	8	2		8	18	1002
COLOMARS	12	0		9	21	1169
DURANUS	0	0		0	0	0
FALICON	4	12		9	25	1392
LEVENS	7	1		24	32	1782
LA ROQUETTE	0	3		0	3	167
SAINT ANDRE	29	60		56	145	8074
SAINT BLAISE	0	0		7	7	390
SAINT MARTIN	9	23		20	52	2896
TOURRETTE LEVENS	0	0		26	26	1448
LA TRINITE	27	47		32	106	5903
TOTAL	96	148	0	201	445	24780

basé sur le réalisé 2019

coût résiduel	sej interco 12 14	sej interco 6 11	mini camps	Total		
COMMUNES				2020	2019	2019/2018
ASPREMONT	0	0	1787	1787	3238	-1451
CASTAGNIERS	4061	822	1430	6313	1333	4980
COLOMARS	6092	0	1608	7700	8165	-465
DURANUS	0	0	0	0	0	0
FALICON	2031	4935	1608	8574	10724	-2150
LEVENS	3554	411	4289	8253	9246	-993
LA ROQUETTE	0	1234	0	1234	692	542
SAINT ANDRE	14722	24674	10007	49402	52909	-3507
SAINT BLAISE	0	0	1251	1251	1143	108
SAINT MARTIN	4569	9458	3574	17601	21445	-3844
TOURETTE LEVENS	0	0	4646	4646	4571	75
LA TRINITE	13706	19328	5718	38752	46692	-7940
TOTAL	48734	60862	35917	145512	160158	-14646

ANIMATION DU TERRITOIRE / SECTEUR COORDINATION

Actions	Salaires	Fonctionnement	Total	Coût de revient prévisionnel	Total	solde 2020	2019	2020/2019	2020/2019
COORDINATION	397 864	1 100 559	1 498 423		1 231 877	266 546	235415	13,22%	31 131
FORMATION		28 300	28 300		11 154	17 146	17000	0,86%	146
		0	0		0	0	0		0
TOTAL	397864	1128859	1526723		1243030	283692	252 415	12,39%	31277
2019	382293	1086605	1468898		1216483	252416			

		COORDINATION				FORMATION	TREMLIN	2020	2019	
	pop. 4-17	coût résiduel un tiers	activité	coût résiduel 2/3	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL		
ASPREMONT	262	4152	29580	8106	12259	0	0	12259	9470	2789
CASTAGNIERS	241	3820	11563	3169	6988	1774	0	8762	7761	1001
COLOMARS	406	6435	12933	3544	9979	1182	0	11161	9271	1890
DURANUS	15	238	0	0	238	0	0	238	210	28
FALICON	212	3360	102211	28010	31370	887	0	32257	30291	1966
LEVENS	830	13155	13024	3569	16724	887	0	17611	15842	1769
LA ROQUETTE/VAR	148	2346	49103	13456	15802	296	0	16098	14556	1542
SAINT ANDRE	665	10539		0	10539	591	0	11131	14291	-3160
SAINT BLAISE	174	2758	69140	18947	21705	1182	0	22888	18425	4463
SAINT MARTIN	488	7734	2896	794	8528	1478	0	10006	8779	1227
TOURRETTE LEVENS	675	10698	1448	397	11095	0	0	11095	9770	1325
LA TRINITE	1490	23615	356528	97705	121319	8869	0	130188	113749	16439
TOTAL	5606	88849	648425	177697	266546	17146	0	283692	252415	31277

Arrondi à l'euro le plus proche

ANIMATION DU TERRITOIRE / ACTIVITÉS SPORTIVES

Arrondi à l'euro le plus proche

	Dépenses Brutes			Recettes	Résiduel		
Actions	Salaires	Fonctionnement	Total	TOTAL	SOLDE 2020	2019	2020/2019
SPORT LA TRINITE	482 869 €	68 450 €	551 319 €	159 639 €	391 680 €	388 829 €	2 851 €
SPORT ST ANDRE	183 732 €	10 210 €	193 942 €	57 883 €	136 060 €	134 645 €	1 414 €
SPORT COMMUN	20 411 €	2 000 €	22 411 €	95 €	22 316 €	27 458 €	- 5 143 €
TOTAL	687 013 €	80 660 €	767 673 €	217 618 €	550 055 €	550 933 €	- 878 €
TOTAL 2019	685 016 €	76 007 €	761 023 €	210 090 €	550 933 €		

RÉPARTITION DU RÉSIDUEL PAR COMMUNES

	POPULATION	ST ANDRE	LA TRINITE	CONSEIL	TOTAL	TOTAL	2020-2019
					2020	2019	
ASPREMONT	2199			63	63	78	-15
CASTAGNIERS	1541			44	44	55	-10
COLOMARS	3291			95	95	117	-22
DURANUS	178			5	5	6	-1
FALICON	1945			56	56	69	-13
LEVENS	4718			136	136	167	-31
LA ROQUETTE SUR VA	955			28	28	34	-6
SAINT ANDRE	5028	138291		145	138436	137570	867
SAINT BLAISE	964			28	28	34	-6
SAINT MARTIN	2562			74	74	91	-17
TOURRETTE LEVENS	4770			138	138	169	-32
LA TRINITE	10556		410648	304	410952	412543	-1591
TOTAL	38707	138291	410648	1116	550055	550933	-878

D.O.B 2020

SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

SOCIAL

MAINTIEN A DOMICILE : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Conformément aux engagements pris et selon les propositions budgétaires validées, les réalisations 2019 ont été les suivantes :

- ▶ Le service a mis en place le logiciel BL Social : planification, inscriptions et facturations, alerte sur les renouvellements de contrat, ainsi que les jours de formation nécessaires à la maîtrise de ces nouveaux outils de gestion. L'utilisation du logiciel est effective depuis janvier 2020. La pose d'un badge NFC a été effectuée chez chaque bénéficiaire et les téléphones permettant de badger sont en cours de distribution auprès de chaque agent social.
- ▶ Les audits règlementaires pour l'évaluation externe du service SAAD et CCAS ont été réalisés avec succès.
- ▶ Le bio a été introduit dans la constitution des repas livrés à domicile avec une légère augmentation (4,5%) à la charge des bénéficiaires.
- ▶ L'amélioration du remboursement des frais kilométriques
- ▶ La mise en place d'une planification sur deux semaines (au lieu d'une semaine) avec l'instauration d'un délai de prévenance (hors urgence) par les bénéficiaires qui souhaitent annuler ou changer l'heure d'intervention.

Les complexités toujours présentes :

- ▶ La difficulté à recruter des agents sociaux : problématique qui impacte l'ensemble du secteur du maintien à domicile (structures privées ou publiques)
- ▶ Les relations avec certains bénéficiaires présentant des troubles cognitifs liés aux maladies neuro-dégénératives (accuser un agent social de vol et ensuite retrouver l'objet soi-disant volé) et leur répercussion sur la motivation d'agents injustement accusés par exemple.
- ▶ Le caractère erratique des demandes et des attributions : certains bénéficiaires ne souhaitent pas les heures qui leur sont attribuées, d'autres en souhaitent plus, ou d'autres encore ont des augmentations du nombre d'heures attribuées.
- ▶ Les hospitalisations soudaines et parfois longues chez des bénéficiaires ayant beaucoup d'heures d'intervention.

Tous ces facteurs génèrent des charges de travail variables pour les agents (généralement une surcharge avec pour conséquence des risques psychosociaux et une usure professionnelle) et une gestion de la planification extrêmement complexe.

Les perspectives 2020

- ▶ **La location de trois véhicules** exclusivement mis à disposition d'une équipe de remplacement d'agents sociaux ne possédant pas de véhicules (pour une période limitée) : la location de voitures n'est pas à l'équilibre avec le remboursement des frais kilométriques récemment valorisé et l'on estime le delta de 3000 € environ par véhicule. **Cette initiative représente néanmoins un effort indispensable pour renforcer la présence du service sur le territoire et sécuriser l'intervention, en cas d'immobilisation du véhicule personnel d'un agent en cas de panne. Ces véhicules ont aussi vocation à être utilisés pour faciliter le recrutement d'un nouvel agent ne possédant pas encore de véhicule.**
- ▶ **L'exonération partielle des charges patronales pour les agents sociaux** en position de travail effectif au côté des bénéficiaires sera appliquée dès lors que le poste répond aux critères réglementaires. Le logiciel RH sera adapté en conséquence et BLSocial nous facilitera la détermination du temps de présence effective. Cela nous permet d'envisager un allègement des charges patronales sensible dès 2020. Une action fine est en cours pour les trois exercices précédents.
- ▶ **La formation diplômante d'une dizaine d'agents sociaux au Diplôme d'Accompagnant Educatif et Social - DEAES par la VAE** - grâce à l'utilisation du compte personnel de formation (CPF). Cette formation permettra notamment d'augmenter le quota d'agents diplômés au sein du Service de Maintien à domicile du SIVOM et constitue un fort levier de reconnaissance de l'expertise et de l'expérience acquises pour des agents souvent sans qualification reconnue.

MSAP DE COLOMARS ET LE LABEL MAISON FRANCE SERVICES

En décembre 2019, la MSAP de Colomars a obtenu le label Maison France Services. La création de ce réseau national de MFS poursuit trois objectifs :

- Une plus grande accessibilité des services publics au travers d'accueils physiques polyvalents
- Une simplification des démarches administratives avec le regroupement (permanences) dans un même lieu des services de l'état, des opérateurs et collectivités
- Un renforcement de la qualité de service grâce à la formation de ces agents polyvalents.

Une charte nationale d'engagement précise les services mis à disposition des administrés : ils concernent la formation, l'emploi et la retraite, la jeunesse, la prévention santé et les soins, l'état civil et la famille, la justice et le budget.

La labellisation à peine reçue, la MFS de Colomars présentait déjà pour particularité d'accueillir des services de la Poste sous la forme d'une Agence Postale Communale (APC). Elle propose par ailleurs d'ores et déjà les permanences de nombreux partenaires : Notaire, Avocat, Délégué du défenseur des droits, Expert-comptable et une visioconférence de la CPAM. Un travail est actuellement en cours en vue de la mise en place d'une permanence d'un conciliateur de justice et de la DDFIP.

A défaut de permanence sur place, un partenariat renforcé grâce à la dénomination d'un interlocuteur privilégié permet la mise en place d'un travail en direct avec les différents services. C'est actuellement le cas avec les services de la CAF, la FEPEM, la MSA et la CARSAT.

A noter : la nouvelle signalétique transmise par la Préfecture sera à installer (à la charge du SIVOM).

L'ESPACE SOCIAL ET FORMATION DE SAINT-MARTIN-DU-VAR

Depuis son ouverture en 2016, l'Espace social et formation a connu une nette augmentation de sa fréquentation : **380 personnes reçues en 2017, 673 en 2018, 925 en 2019.**

163 visites à domicile ont été réalisées en 2019 contre 91 en 2018 et 40 en 2017. Les déplacements à domicile concernent les situations des personnes isolées dans l'incapacité de se déplacer ou dont l'évaluation de la situation nécessite une analyse approfondie des éléments dans l'environnement de la personne suivie.

Dans le cadre des accompagnements mis en place cette année deux grands axes ont émergé : la fracture numérique et le maintien à domicile des personnes âgées.

- La fracture numérique qui s'intensifie au fur et à mesure que les dossiers administratifs se dématérialisent, entraîne une très forte activité de la structure dans la rédaction des documents et l'enregistrement des données par voie informatique pour le public, notamment âgé. En sus des personnes âgées isolées qui n'ont plus ou pas de famille à proximité, viennent se rajouter toutes celles qui ne sont pas équipées en matériel informatique ou qui comprennent de moins en moins ce qui leur est demandé. Aussi, afin de favoriser la mise en place d'un accompagnement adapté et structuré pour répondre à ce nouveau besoin, nous avons ajouté à notre matériel cette année **l'achat de deux postes informatiques** permettant la mise en place d'un accompagnement au travers d'**ateliers d'initiation à l'informatique** ainsi qu'une **permanence d'accueil individualisée** permettant aux personnes qui le souhaitent d'être assistées dans leur démarches en ligne. Nous avons également développé un **travail en partenariat avec la CAF et la CPAM** de façon à favoriser la mise en place d'ateliers numériques dans leurs domaines d'intervention respectifs.
- En ce qui concerne le maintien à domicile des personnes âgées, et au regard de l'augmentation des situations à risques en lien avec le souhait des personnes de se maintenir à leur domicile, nous avons favorisé l'augmentation du nombre des visites à domicile et investi dans **l'achat d'une tablette numérique** nous permettant de numériser au domicile du bénéficiaire les documents nécessaires aux démarches administratives. Cela nous permet de débloquer plus rapidement les situations restées enlisées dans un circuit administratif trop lent. De plus, nous avons développé un **travail en partenariat direct** avec le **service de maintien à domicile du SIVOM**, le **service APA du Département** et les **Caisses de retraite**, nous permettant de gagner en efficacité dans la prise en charge.

De façon à favoriser un travail en cohérence dans le suivi des personnes, notamment au regard des nombreuses interventions des partenaires susceptibles d'intervenir dans l'accompagnement des personnes à domicile, nous avons mené différentes réunions partenariales dans le but d'affiner ensemble une intervention sociale se rapprochant au plus près des besoins du territoire.

Par le biais de ce travail en partenariat avec les acteurs locaux, nous espérons ainsi rendre plus lisible encore, l'accès aux droits et continuer notre travail initial de fond sur la prise d'autonomie d'un public fragile, quelquefois à la marge, qui n'a pas l'habitude de se faire accompagner et se perd dans des démarches administratives inconnues ou restées en attente depuis un long moment.

L'ESPACE DE VIE SOCIALE DE SAINT-ANDRE DE LA ROCHE

Après une année d'ouverture et un bilan de fonctionnement positif, cet espace qui se déploie sur deux secteurs de la commune – les résidences du Manoir et les résidences du Château permet aux administrés de bénéficier de services de proximité, de lutter contre l'exclusion numérique et de proposer et/ou de participer à des activités favorisant le lien social intergénérationnel, la solidarité et la citoyenneté.

L'agrément pour un renouvellement de quatre ans a été déposé en ce début d'année avec un financement de la CAF, de la commune de Saint André et du Logis Familial. Le projet du nouvel agrément va privilégier (en lien avec la CTG) le développement de l'axe Parentalité alors que l'axe Jeunesse sera prioritairement confié à l'Animation Sociale du service Jeunesse du SIVOM. En ce sens, le SIVOM a sollicité une subvention REEAP (Réseau Ecoute Entraide Actions Parentalité) de 4000 euros auprès de la CAF.

A noter, la bonification de la CAF va diminuer de 25% chaque année, durant les 4 prochaines années (2020-2023) du nouvel agrément.

Actions	Salaires	Fonctionnement	Total	Total	solde		
						2019	2020/2019
PRESTATIONS A DOMICILE							
Aide à domicile	1 338 405 €	85 687 €	1 424 092 €	1 310 170 €	113 922 €	104 920 €	9 002 €
Portage repas	105 577 €	185 490 €	291 067 €	238 788 €	52 279 €	45 235 €	7 044 €
Menus travaux	27 210 €	2 320 €	29 530 €	6 954 €	22 576 €	20 787 €	1 789 €
							- €
TOTAL	1 471 192 €	273 497 €	1 744 689 €	1 555 911 €	188 778 €	170 942 €	17 836 €
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL							
Espace social SMV	78 869 €	23 912 €	102 781 €	5 716 €	97 065 €	62 250 €	34 814 €
Espace social STANDRE	48 632 €	9 890 €	58 522 €	32 173 €	26 349 €	24 272 €	2 076 €
MSP COLOMARS	84 345 €	32 454 €	116 799 €	47 332 €	69 467 €	41 841 €	27 626 €
TOTAL	211 845 €	66 256 €	278 101 €	85 221 €	192 880 €	128 363 €	64 517 €
TOTAL GENERAL	1 683 038 €	339 753 €	2 022 790 €	1 641 132 €	381 658 €	299 305 €	82 353 €
Total 2019	1 509 225 €	325 097 €	1 834 322 €	1 535 017 €	299 305 €		

RÉPARTITION DU RÉSIDUEL PAR COMMUNES

	population	activité am	activité repas	activité menus travaux	2019	2020	2019
ASPREMONT	2175	1199	218	1199	2149		-1%
CASTAGNIERS	1580	2215	673	2215	1971		2%
COLOMARS	3370	5715	2105	5715	6991		0%
DURANUS	140			0	0		0%
FALICON	2002	1199	259	1199	1821		-1%
LEVENS	4826	2204	2596	2204	2588		0%
LA ROQUETTE	899	1681	2148	1681	3722		-4%
SAINT ANDRE	5504	402	3120	402	496		0%
SAINT BLAISE	1013	363	110	363	561		0%
SAINT MARTIN	2810	3674	1748	3674	3875		2%
TOURRETTE LEVENS	4884	9677	1768	9677	10859		3%
LA TRINITE	10242	6569	4950	6569	8912		-1%
TOTAL	39445	34896	19695	34896	43944		0%
	PRESTATIONS A DOMICILE		ACCOMPAGNEMENT SOCIAL		TOTAL		
REPARTITION	2020	2019	2020	2019	2020	2019	1
ASPREMONT	5 267	9517	0	0	5 267	9 517	-4 250
CASTAGNIERS	10 451	6822	0	0	10 451	6 822	3 629
COLOMARS	27 943	24694	69 467	41 841	97 410	66 535	30 875
DURANUS	0	0	0	0	0	0	0
FALICON	5 376	6220	0	0	5 376	6 220	-845
LEVENS	15 512	15020	0	0	15 512	15 020	492
LA ROQUETTE	12 275	13789	0	0	12 275	13 789	-1 514
SAINT ANDRE	9 854	15728	26 349	24 272	36 203	40 000	-3 798
SAINT BLAISE	1 712	2121	0	0	1 712	2 121	-409
SAINT MARTIN	19 009	13104	97 065	62 250	116 074	75 354	40 720
TOURRETTE LEVENS	42 544	32119	0	0	42 544	32 119	10 425
LA TRINITE	38 835	31807	0	0	38 835	31 807	7 028
TOTAL	188 778	170942	192 880	128 363	381 658	299 305	82 353

D.O.B 2020

SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

CENTRE DE FORMATION

De nombreuses réalisations en 2019

- ▶ La poursuite et le développement des **formations certifiantes** : six titres Assistant De Vie aux Familles, un titre Assistant Maternel Garde d'Enfants
- ▶ Un nombre de modules de **formation continue** en expansion
- ▶ L'obtention du renouvellement du **label IPERIA l'Institut (2019-2021)**, financeur de la branche professionnel des salariés du Particulier Employeur et des Assistants Maternels
- ▶ Le renouvellement de **l'habilitation à délivrer la formation PSC1 (2019-2021)**
- ▶ **Le lancement d'une démarche qualité vers l'obtention du label Performance Vers l'Emploi** (cf. ci-dessous) : avec les premières phases de la réalisation d'un audit externe doublé en décembre 2019 par le lancement d'un audit interne qui sera finalisé en 2020, puis annualisé. L'obtention de ce label qualité est la condition sine qua non pour la mise en œuvre d'actions de formation professionnelle conduites au sein de la commande publique régionale de formation au bénéfice des demandeurs d'emploi et des salariés de la région.

RÉALISATIONS ET PROJETS 2020

▶ **L'application CPF**

Proposée par le ministère du Travail, cette application téléchargeable sur un smartphone (avec l'App Store ou Google Play) permet de :

- Consulter ses droits (avec le numéro de sécurité sociale et une adresse électronique valide) ;
- Chercher et choisir une formation en ligne ou près de chez vous parmi les 40 000 formations et les 100 000 sessions de formation ;
- Partir en formation en réservant et en payant avec les droits à la formation (la moitié des formations proposée sur le catalogue coûte moins de 1 400 €).

Rappel : Depuis le 1er janvier 2019, l'alimentation du compte personnel de formation (CPF) se fait pour les salariés, non plus en heures mais en euros, à hauteur de 500 € par an dans la limite de 5 000 €. Pour les personnes non qualifiées, ce compte est crédité d'un montant plus important, à savoir 800 € par an dans la limite de 8 000 €.

Pour les organismes de formation, la poursuite de l'adaptation au nouveau dispositif de financement de la formation défini par l'état se traduit par deux démarches clés :

▶ **L'obtention du label qualité « Performance Vers l'Emploi » PVE**

La Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, en tant qu'acheteur de formation concerné par les évolutions du code du travail en matière de qualité, a choisi de conforter son dispositif d'amélioration de la qualité des actions de formation, initié en 2000.

Elle a décidé aujourd'hui de prendre appui sur la loi et les critères définis par le décret 2015-790 2 du 30 juin 2015, et d'aller plus loin en renovant sa démarche qualité dans une troisième version dénommée Label Qualité « **Performance vers l'Emploi** ».

Ce label est porté par 4 partenaires : la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Fongecif, le Pôle Emploi et l'Agefiph.

Ce label permet aux opérateurs de formation d'apporter une preuve avérée de leur capacité à délivrer une formation professionnelle de qualité puisqu'il trouve sa légitimité dans un référentiel partagé et concerté du point de vue des acheteurs et financeurs régionaux.

En janvier 2020, Interval Formation finalise la démarche qualité pour l'obtention du label PVE. Initié en 2019, la dernière phase de l'audit PVE va clôturer un long processus de refonte et de création de procédures et méthodes de travail en lien avec les trois axes du label PVE : La qualité de service rendu aux apprenants - Le management et la maîtrise de la qualité- La performance vers l'emploi.

Le label PVE a enfin vocation à être mis en cohérence avec d'autres certifications ou labels qualité de la liste du CNEFOP (Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation

► **La certification « Référentiel National Qualité » RNQ - QUALIOPI**

La loi du 5 septembre 2018 instaure l'obligation de certification au 1^{er} janvier 2021 pour tous les prestataires proposant des actions de formation, de la formation par apprentissage, de la VAE et du bilan de compétences, intervenant sur le marché conventionnel (fonds publics et/ou fonds mutualisés/paritaires). Cette obligation se substitue au décret du 30 juin 2015 au 1^{er} janvier 2021. La certification Référentiel National Qualité (RNQ) QUALIOPI s'étend sur un cycle de 3 années composé d'un audit initial et d'un audit de surveillance à mi-parcours.

L'obtention de cette certification est indispensable pour démontrer la conformité réglementaire de l'organisme, pérenniser l'activité, diversifier les sources de revenus et accéder à de nouveaux appels d'offres.

L'audit de certification obligatoire a été budgétisé (estimation : 3000 euros).

Projets 2020

► **La création d'un Centre de Formation des Apprentis – CFA**

La réforme de la formation professionnelle portée par la loi du 5 septembre 2018 avait pour ambition un développement massif de l'apprentissage. Les dispositifs juridiques jusque-là en vigueur ont été assouplis pour rendre l'apprentissage plus efficient, plus transparent et plus sécurisant pour les jeunes et les entreprises. Parallèlement une grande partie des crédits affectés à la formation a été réorientée vers les structures en charge de cette mission : les centres de formation d'apprentis ou CFA. Dans cette perspective, les statuts du SIVOM ont été modifiés en décembre 2019.

La création d'un centre de formation est l'une des ambitions majeures de 2020.

► L'acquisition de nouveaux locaux

Dans la perspective de l'ouverture d'un CFA doublée de celle du développement du centre de formation, est actuellement à l'étude la possibilité d'acquérir de nouveaux locaux (bureaux et salles de formations à aménager), dans un local idéalement situé entre le siège social, Vert Passage 1 et les locaux de Vert Passage 2 à La Trinité.

Cette acquisition serait d'autant plus profitable qu'elle permettrait pour partie de résoudre certaines des difficultés de cohabitation au sein du pôle Petite Enfance de La Trinité Li Calinous rencontrées à la fois par les professionnels de la petite Enfance et par les formateurs et stagiaires d'Interval Formation. En effet, les deux structures ont fréquemment des besoins et des impératifs qui se coordonnent difficilement (Sécurité des locaux, silence et calme de rigueur pour les uns, besoin de se détendre au moment des pauses, de parler, de pouvoir bénéficier d'un espace de convivialité et de repas, pour les autres, etc.)

► Le développement de la mission « publics fragilisés et familles monoparentales » sur l'ensemble du territoire du SIVOM

La CAF (via le financement des Fonds Publics et Territoires) souhaite que la mission « Publics Fragilisés » renforce son action sur l'ensemble des communes du SIVOM en s'appuyant sur les acteurs sociaux du SIVOM et hors SIVOM et en termes d'équipement sur les locaux de l'Espace Social et Formation situé à Saint-Martin-du-Var (ouest du Sivom) territoriale.

Le référent « Publics Fragilisés » privilégiera le partenariat avec les directrices de crèche du territoire par une sensibilisation et un repérage de ces familles. Il conviendra donc de définir aux mieux son rôle afin de limiter son champ d'actions et de ne pas interférer avec les acteurs sociaux existants (MSD, Pmi...)

Ce déploiement se traduit par l'augmentation du temps d'intervention (0,5 à 0,8 ETP) de l'agent en charge de cette action. (Soit 38 400 € à proratiser sur 0.8 ETP).

► La mise en œuvre du CAP AEPE sur la commune de Saint-Martin-du-Var

La Région confié à Interval Formation l'organisation du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance pour 12 candidats. Cette formation est entièrement financée pour les demandeurs d'Emplois et les bénéficiaires du RSA. Mise en œuvre à Saint-Martin-du-Var au sein des locaux de l'Espace Social et Formation, elle représente une forte attractivité pour les résidents de la commune et des communes avoisinantes, ainsi que pour le Sivom, susceptible de recruter les futurs professionnels dans ses établissements d'accueil de la Petite Enfance.

► Un développement important des modules professionnalisants

En mai 2019 Interval a obtenu le renouvellement du label IPERIA pour les trois prochaines années. Dès 2019, Interval a entrepris une démarche d'ajustement de son offre de formation aux besoins exprimés par les assistants maternels et les salariés du particulier employeur. Cette analyse des besoins s'est traduite par un taux de remplissage important des modules de formation continue pour le premier semestre 2020.

► **Le développement du dispositif des Relais Assistants De Vie sur l'ensemble du département des Alpes Maritimes**

Iperia l'Institut a confié à Interval Formation la mission de développer l'ensemble des Relais Assistants de Vie sur l'ensemble du département des Alpes Maritimes. Interval est donc amené à recruter des formateurs vacataires pour couvrir l'étendue géographique de l'extension recherchée.

► **La formation diplômante par la VAE DEAES (Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social)**

Afin de répondre à de nombreuses demandes des entreprises du secteur SAP, Interval Formation a recruté trois formateurs vacataires ayant une expertise dans l'accompagnement par la VAE du DEAES.

Cette VAE pourra être financée par le biais du compte CPF des salariés

► **Le développement du partenariat avec l'IESTS**

Le développement du partenariat avec l'IESTS se traduit par **l'obtention du nouveau marché de la formation initiale des assistants maternels** qui démarre début 2020 ainsi que par plusieurs projets novateurs.

➤ **La formation des élus**

Afin de pouvoir exercer au mieux les compétences qui leur sont dévolues, les élus locaux ont le droit de bénéficier d'une formation individuelle adaptée à leurs fonctions.

Ce dispositif issu de la loi 2015-366 du 31 mars 2015 a d'ailleurs un double objectif puisqu'il vise aussi à améliorer la formation des élus locaux en vue de leur réinsertion professionnelle à l'issue de leur mandat.

Dans ce cadre, Inter'val formation a engagé avec l'Institut d'Enseignement Supérieur de Travail Social (IESTS) une réflexion portant sur l'opportunité d'obtenir l'agrément ministériel pour être en mesure de dispenser des formations aux élus locaux. En effet, cette démarche correspond parfaitement aux objectifs de professionnalisation de différents publics que poursuivent ces deux organismes. C'est donc dans le cadre d'un partenariat que ces formations seraient dispensées.

➤ **L'appel à projet « 100% inclusion » de la Région**

Le dispositif « 100% Inclusion, la fabrique de la remobilisation » est une démarche d'expérimentation au bénéfice des jeunes et demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés, résidant dans les territoires prioritaires de la politique de la ville ou des zones rurales. L'objectif est la mise en place de parcours personnalisés, depuis la remobilisation du bénéficiaire jusqu'à son insertion dans l'emploi ou l'activité durable. Il est assis sur un appel à projet doté de 100 millions d'euros lancé dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) initié par le gouvernement pour former un million de jeunes et un million de demandeurs d'emploi peu qualifiés, et transformer en profondeur le système de formation.

Cette initiative vise à détecter et faciliter l'expérimentation de nouvelles solutions en matière d'inclusion des personnes les plus vulnérables, et de nouvelles approches de remobilisation, de développement et de valorisation des compétences de ces publics.

Dans le cadre d'un appel à projet 100% inclusion, l'IESTS a proposé à Interval Formation de faire partie du consortium de partenaires à même de répondre à ces propositions.

Attendu : valorisation d'un demi-poste ou d'un poste (à définir)

► **La formation des bénévoles en soutien des aidants familiaux**

Dans le cadre du plan départemental pour soutenir les aidants, la direction du Handicap et de l'Autonomie du Département a confié à Interval la formation des bénévoles (soutien des aidants) intervenant en soutien des aidants familiaux.

Initiée au dernier trimestre 2019, devant le succès de la formation, le dispositif est prolongé et sera étendu à l'ensemble du département.

► **L'investissement dans une salle informatique nomade**

Il s'agit d'une mallette comportant 6 postes avec connexions nomades et un vidéoprojecteur.

La maîtrise des outils numériques est devenue aujourd'hui indispensable. Devant l'augmentation des demandes de formation sur cette thématique (initiation et perfectionnement) des salariés du Particulier Employeur et des Assistants Maternels de l'ensemble du département, Interval a choisi d'investir dans cet équipement afin de développer cette formation, souvent complexe à mettre en œuvre pour des raisons techniques, dès lors qu'elle ne se déroule pas dans les locaux d'Interval. Cette acquisition favorisera le développement de cette action de formation sur l'ensemble du département.

► **Une nouvelle application informatique de rappel automatique**

Afin d'optimiser la présence des stagiaires, ainsi que la complétude des dossiers d'inscription et d'alléger la charge de travail des agents, le service communication du SIVOM va programmer une nouvelle fonctionnalité de rappel à l'intention des stagiaires qui s'articulera en deux étapes : la première par mail, la seconde par SMS.

L'envoi des SMS est relayé par un prestataire. La connexion au service SMS se fait directement depuis l'application et de ce fait ne nécessite pas d'opération manuelle de la part des agents.

L'envoi des SMS correspond à un budget de 220 euros TTC pour 3000 SMS.

► **L'obtention de l'habilitation Sauveteur Secouriste au Travail**

Cette formation provient d'une adaptation aux évolutions réglementaires : elle est devenue obligatoire pour le renouvellement de l'agrément des Assistants Maternels délivré par le Conseil départemental. Elle est donc régulièrement demandée par le public des salariés du particulier employeur et par les assistants maternels.

Devant l'augmentation des demandes, et le recours obligatoire à des formateurs indépendants aptes à délivrer la formation SST, (avec des coûts supplémentaires) Interval a décidé d'engager une demande d'habilitation pour délivrer cette formation, partie intégrante du programme des titres professionnels.

► **L'obtention de l'habilitation APS-ASD : Acteurs prévention secours (APS) et Aide et soins à domicile (ASD)**

Cette formation s'adresse à tout intervenant(e) (salarié à temps plein ou partiel, auto-entrepreneur ou demandeur d'emploi) ayant déjà une expérience dans les activités d'aide et ou de soins au domicile des personnes. Elle s'inscrit donc dans les thématiques « cœur de métier » d'Interval, organisme dédié au secteur des services à la personne.

Objectifs de la formation APS-ASD :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité dans son entreprise ou son établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise
- Adopter un comportement adapté en cas d'accident, d'incident ou de dysfonctionnement

	Dépenses Brutes			Recettes	Résiduel		
Actions	Salaires	Fonctionnement	Total	Total	solde		
						2019	2020-2019
TOTAL	585 362 €	397 526 €	982 888 €	1 082 708 €	- 99 820 €	- 143 317 €	43 496 €
TOTAL	580 174 €	306 354 €	886 528 €	1 029 844 €	- 143 317 €		

RÉPARTITION DU RÉSIDUEL PAR COMMUNES

	population des	population	2020	2019	2020/2019
	0-2 ans		Total	pour mémoire	
ASPREMONT	50	2175	-5408	-7 599	2191
CASTAGNIERS	52	1580	-4627	-6 586	1959
COLOMARS	63	3370	-7734	-10 790	3056
DURANUS	0	140	-205	-270	66
FALICON	35	2002	-4487	-6 245	1759
LEVENS	169	4826	-14587	-20 809	6223
LA ROQUETTE SUR VA	22	899	-2295	-3 232	937
SAINT ANDRE	176	5504	-15890	-22 595	6705
SAINT BLAISE	37	1013	-3130	-4 472	1342
SAINT MARTIN	102	2810	-8654	-12 361	3708
TOURETTE LEVENS	134	4884	-13112	-18 542	5430
LA TRINITE	280	10242	-19693	-29 815	10121
TOTAL	1120	39445	-99820	-143 317	43496

D.O.B 2020

SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

ENVIRONNEMENT SÉCURITÉ

BRIGADE BROYAGE DES VEGETAUX

Fin 2019, suite à la décision du comité syndical sur proposition de la commission environnement, le Sivom Val de Banquière s'équipe d'un broyeur de végétaux pour un montant de 23 000 €, subventionné à 80 % par l'ADEME et la Région.

Dès le mois de Mars, nous pourrons disposer d'une brigade « Broyage », composée de deux agents formés (dont un en contrat aidé).

Ce nouveau service sera, cette année, mis à votre disposition gratuitement à raison d'une journée par trimestre pour permettre à tous de mesurer les avantages du broyage de végétaux. Cette gratuité est rendue possible par la participation financière de la Métropole dans le cadre de l'Agenda 21.

Au-delà de ces 4 prestations dans l'année, le coût d'une journée de la Brigade Broyage s'élèvera à 250 € (A titre indicatif, c'est le coût moyen de location d'un équipement équivalent).

Les bénéfices environnementaux sont importants :

- Supprimer l'incinération des végétaux, conformément à la réglementation.
- Réduire la pollution et les nuisances générées par le transport vers les déchetteries.
- Diminuer les consommations d'eau d'arrosage des espaces verts par l'application du broyat sous forme de paillage.

Les communes de Tourrette-Levens et Saint André de la Roche nous ont demandé d'étudier l'organisation de journées de broyage sur des espaces publics en liaison avec MNCA afin de broyer les végétaux et d'en récupérer le broyat pour les Services Municipaux ou les particuliers. La brigade interviendra aussi dans les points de collectes de végétaux existants (Saint Martin-du-Var, Colomars, Falicon, Castagniers,...)

Le service Environnement est à votre disposition pour toutes questions et études souhaitées.

	<u>Dépenses</u>			<u>Recettes</u>			
Actions	Salaires	Fonctionnement	Total	Total	solde	2019	2020/2019
Brigades vertes	159 250 €	34 400 €	193 650 €	54 123 €	139 527 €	134 648 €	4 879 €
Service broyage	10 500 €	5 000 €	15 500 €	7 000 €	8 500 €	- €	8 500 €
TOTAL	169 750 €	39 400 €	209 150 €	61 123 €	148 027 €	134 648 €	13 379 €

RÉPARTITION DU RÉSIDUEL PAR COMMUNES

	2020	2019	2020/2019	réservations 2019 réel - réservations	réservations 2020	Total réservations	réservations 2019	réel 2019	2020-2019
ASPREMONT	0 €	0 €	0 €	0	0	0			0
CASTAGNIERS	1 525 €	0 €	1 525 €	2	2	4		2	4
COLOMARS	19 061 €	18 395 €	666 €	0	50	50	50	50	0
DURANUS	0 €	0 €	0 €	0	0	0			0
FALICON	14 868 €	12 876 €	1 991 €	2	37	39	35	37	4
LEVENS	20 967 €	18 027 €	2 940 €	3	52	55	49	52	6
LA ROQUETTE SUR VAR	0 €	0 €	0 €	0	0	0			0
SAINT ANDRE	32 460 €	30 903 €	1 557 €	-5	79	74	84	79	-10
SAINT BLAISE	0 €	0 €	0 €	0	0	0			0
SAINT MARTIN	22 873 €	23 545 €	-672 €	-2	62	60	64	62	-4
TOURRETTE LEVENS	33 223 €	30 903 €	2 320 €	-4	80	76	84	80	-8
LA TRINITE	3 050 €	0 €	3 050 €	4	4	8		4	8
TOTAL	148 027 €	134 648 €	13 379 €	0	366	366	366	366	0

D.O.B 2020

SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

MARCHÉS ET TRAVAUX

Les réalisations de 2019

Au titre des travaux pour le compte des communes, le SIVOM a complètement réalisé en 2019 :

❖ Pour Tourrette-Levens :

- La création d'un jardin et d'une aire d'évolution sportive à Tourrette-
- Levens (secteur de Brocarel) ;
- La rénovation de deux appartements dans la maison da medicou ;
- La réfection des façades du groupe scolaire O. Tordo.

❖ Pour Aspremont :

- La construction de la micro crèche.

❖ Pour La Trinité :

- La réfection de l'étanchéité de l'école Vira Souleu
- La mise à niveau du système de vidéo protection

❖ Des études sur différents projets ont également été menées et aboutiront à une réalisation sur 2020.

❖ Dans le cadre des investissements réalisés pour le fonctionnement de ses propres services on peut noter que plusieurs acquisitions foncières sur la Trinité ont été signées. (BIJ, local Condat)

A - Les opérations pour 2020

Au titre des opérations d'investissement dont la réalisation est prévue sur 2020, il est envisagé de mettre en œuvre les projets suivants :

❖ Tourrette- Levens

- Les travaux l'aménagement d'un espace sportif culturel et de loisirs sur le quartier de Brocarel.

❖ Saint-André de la Roche

- Les études pour l'extension de l'école du Plan.
- Les études pour la restructuration de la piscine municipale.

❖ Saint-Martin-du-Var

- Le démarrage des travaux de rénovation de l'Eglise.

❖ **La Roquette-sur-Var**

- Les études pour la construction d'une salle polyvalente et d'un parking (en liaison avec la métropole).
- Les travaux pour la mise en sécurité d'une partie du quartier de l'Adrech.

❖ **A Aspremont**

- La construction du complexe sportif.

❖ **A Falicon**

- Les travaux pour la construction d'un groupe scolaire et d'un parking (en liaison avec la métropole).

❖ **A La Trinité**

- La rénovation de la Chapelle Ste Anne
- Les travaux pour la construction d'une salle multi activités.

B – Les ouvertures de crédits

Sur le plan budgétaire, les ouvertures de crédits pour la section d'investissement qui sont proposées sont de 2 830 743€ pour les opérations pour compte de tiers. Ce montant porte essentiellement sur les opérations de construction d'une salle multi activités (1 920 000€) et de création d'un jardin expérimental (70 000€) à la Trinité, de rénovation de l'église de Saint-Martin-du-Var (rajout de 748 000€) de construction d'un complexe sportif à Aspremont (rajout de 46 743€), de réaménagement de la crèche de Castagniers (rajout de 26 000€) et d'étude pour l'extension de la crèche de Saint-Martin-du-Var (20 000€).

Eu égard au fait que les subventions sont désormais perçues par les communes (en dehors de celles que la CAF attribue au SIVOM en tant que gestionnaire), leurs montant figurent dans la colonne « participation » puisqu'elles seront reversées par les communes comme « fonds propres ». (Voir tableau intitulé « plan de financement »)

Le montant des crédits à ouvrir pour l'équipement des services du SIVOM reste encore à affiner. Il devrait se situer à 674 974€. Sur cette somme l'acquisition du local Vert Passage III qui sépare les locaux occupés par Inter'val formation représente 450 000€. Ce local complémentaire permettrait de regrouper les locaux affectés à la formation en un seul et même secteur.

Au titre des recettes liées à ces opérations d'équipement des services du SIVOM, il est important de rappeler que la CAF a décidé de ne plus soutenir l'achat d'équipement pour les crèches et la petite enfance. Par conséquent, ces dépenses devront désormais être intégralement supportées par le syndicat.

SIVOM VAL DE BANQUIERE
ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2020 - SECTION INVESTISSEMENT
PLAN DE FINANCEMENT

OPERATIONS POUR COMPTE DE 1/3 EN COURS

Opération	Crédits inscrits T.T.C.	Coût prévisionnel de l'opération	Crédits à inscrire	Subventions	Emprunts	Participation Affectation
<u>TOURRETTE-LEVENS</u>						
Aménagement d'un espace sportif et de loisirs sur le secteur de Brocarel - 4581239	1 500 000	1 500 000	0	0	0	0
Réaménagement de la CHG 4581248	19 263	20 000	0	0	0	0
Réfection des façades groupe scolaire Tordo 4581267	225 000	225 000	0	0	0	0
Aménagement jardin plan d'ariou 4581268	138 000	138 000	0	0	0	0
Réaménagement de deux logements 4581269	123 000	123 000	0	0	0	0
<u>SAINT MARTIN DU VAR</u>						
Divers aménagement de la CHG 4581245	10 600	10 600	0	0	0	0
Etudes pour la réhabilitation de l'Eglise communale 4581262	60 000	808 000	748 000	0	0	748 000
<u>LEVENS</u>						
*Extension de l'Ecole Maternelle 4581224	1 014 000	1 014 000	0	0	0	0
* Divers aménagement de la CHG 2015 4581243	10 360	10 360	0	0	0	0
Réaménagement de la crèche 2019 4581273	20 000	20 000	0	0	0	0

SIVOM VAL DE BANQUIERE
ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2020 - SECTION INVESTISSEMENT
PLAN DE FINANCEMENT

OPERATIONS POUR COMPTE DE 1/3 EN COURS

Opération	Crédits inscrits T.T.C.	Coût prévisionnel de l'opération	Crédits à inscrire	Subventions	Emprunts	Participation Affectation
<u>LEVENS (SUITE)</u>						
Divers aménagements EMAI (2017) 4581256	31 800	31 800	0	0	0	0
<u>LA TRINITE</u>						
* Construction Crèche Halte-garderie 458156 458156	5 381 678	5 218 482	0	0	0	0
Extension du réseau de vidéo protection (phase3) 4581254	212 000	212 000	0	0	0	0
Réfection de l'étanchéité de l'école Vira Souleu 4581275	86 400	86 400	0	0	0	0
Restauration de la Chapelle Ste Anne 4581276	48 000	48 000	0	0	0	0
Modernisation du réseau de video protection 4581277	28 800	28 800	0	0	0	0
Rénovation du sol souple exterieur et des ouvrants de la crèche 4581278	46 800	46 800	0	0	0	0
<u>CASTAGNIERS</u>						
Réaménagement de la crèche 2019 4581271	77 200	51 200	26 000	0	0	26 000
<u>COLOMARS</u>						
Réaménagement de la crèche 2019 4581272	29 000	20 000	0	0	0	0
<u>SAINT ANDRE DE LA ROCHE</u>						
Extension et mise aux normes de l'école du plan 458187	1 200 000	1 200 000	0	0	0	0
Recalibrage lit de la banquiere (avec étude etat 0) - phase 1 4581219	136 000	136 000	0	0	0	0

SIVOM VAL DE BANQUIERE
ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2020 - SECTION INVESTISSEMENT
PLAN DE FINANCEMENT

OPERATIONS POUR COMPTE DE 1/3 EN COURS

Opération	Crédits inscrits T.T.C.	Coût prévisionnel de l'opération	Crédits à inscrire	Subventions	Emprunts	Participation Affectation
<u>SAINT ANDRE DE LA ROCHE (SUITE)</u>						
Réaménagement des ateliers municipaux 458124011	180 000	180 000	0	0	0	0
Création d'une salle des fêtes au moulin 4581264	300 000	300 000	0	0	0	0
Restructuration de la piscine municipale 4581265	1 300 000	1 300 000	0	0	0	0
Extension du parking H. Léon 4581266	400 000	400 000	0	0	0	0
Mise en valeur de la Grotte (FA 137)	395 000	395 000	0	0	0	0
<u>FALICON</u>						
Extension du Groupe Scolaire 4581217	4 000 000	4 000 000	0	0	0	0
Extension de la maison des jeunes 4581263	10 000	10 000	0	0	0	0
<u>ASPREMONT</u>						
Construction d'une micro crèche 4581251	1 550 000	1 550 000	0	0	0	0
Construction d'un complexe sportif 4581253	1 528 173	1 574 916	46 743	0	0	46 743

SIVOM VAL DE BANQUIERE
ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2020 - SECTION INVESTISSEMENT
PLAN DE FINANCEMENT

OPERATIONS POUR COMPTE DE 1/3 EN COURS

Opération	Crédits inscrits T.T.C.	Coût prévisionnel de l'opération	Crédits à inscrire	Subventions	Emprunts	Participation Affectation
<u>LA ROQUETTE SUR VAR</u>						
Construction salle polyvalente 45812601	12 000	12 000	0	0	0	0
Protection Adrech contre les chutes de blocs (phase 1) 4581261	564 000	564 000	0	0	0	0
<u>NCA</u>						
Construction d'un parking à Falicon 4581274	1 350 000	1 350 000	0	0	0	0

OPERATIONS POUR COMPTE DE 1/3 A OUVRIR

Opération	Crédits inscrits T.T.C.	Coût prévisionnel de l'opération	Crédits à inscrire	Subventions	Emprunts	Participation Affectation
<u>LA TRINITE</u>						
Construction d'une salle multi-activités		1 920 000	1 920 000	0	0	1 920 000
Création jardin expérimental		70 000	70 000	0	0	70 000
<u>SAINT-MARTIN-DU-VAR</u>						
Etudes pour l'extension de l'Oustalet		20 000	20 000	0	0	20 000

SIVOM VAL DE BANQUIERE
ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2020 - SECTION INVESTISSEMENT
PLAN DE FINANCEMENT

OPERATIONS D'EQUIPEMENT OUVERTE

Opération	Crédits inscrits T.T.C.	Coût prévisionnel de l'opération	Crédits à inscrire	Subventions	Emprunts	Participation Affectation
<u>Divers bâtiments Petite Enfance (2013/01)</u> 16 000 €	303	303	0	0	0	0
<u>Acquisition équipements Petite Enfance (2013/02)</u> 16 000 €	1 280	1 280	0	0	0	0
<u>Divers Equipement des CHG (2013/03)</u> 22 190 €	12 673	12 673	0	0	0	0
<u>Divers équipements Enfance Jeunesse (2013/05)</u> 56 040 €	950	950	0	0	0	0
<u>Divers équipements RH (2013/06)</u> 1 400 €	953	953	0	0	0	0
<u>Divers équipements des CHG (2014/01)</u> 18 000 €	9 047	9 047	0	0	0	0
<u>Divers équipements du service environnement (2014/04)</u> 7 500 €	2 670	2 670	0	0	0	0
<u>Divers équipements du RAM (2014/06)</u> 5 900 €	2 471	2 471	0	0	0	0
<u>Divers équipements du service RH(2014/07)</u> 2 140 €	128	128	0	0	0	0

SIVOM VAL DE BANQUIERE
ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2020 - SECTION INVESTISSEMENT
PLAN DE FINANCEMENT

OPERATIONS D'EQUIPEMENT OUVERTES

Opération	Crédits inscrits T.T.C.	Coût prévisionnel de l'opération	Crédits à inscrire	Subventions	Emprunts	Participation Affectation
<u>Divers équipements des CHG Tourrette-Levens (2015/01)</u> 13 700 €	6 708	6 708	0	0	0	0
<u>Divers équipements des CHG la Trinité (2015/02)</u> 15 300 €	2 301	2 301	0	0	0	0
<u>Divers équipements des CHG Saint-Martin-du-Var (2015/04)</u> 2 250 €	1 631	1 631	0	0	0	0
<u>Divers équipements des CHG Castagniers (2015/05)</u> 13 600 €	1 033	1 033	0	0	0	0
<u>Divers équipements des brigades vertes (2015/07)</u> 66 000 €	20 562	33 200	12 638	0	12 638	0
<u>Divers équipements du pôle Animation (2015/10)</u> 24 600 €	6 858	6 858	0	0	0	0
<u>Divers équipements Inter'val (2015/12)</u> 3 000 €	796	796	0	0	0	0
<u>Mise aux normes "li calinous" (2015/13)</u> 71 000 €	14 474	14 474	0	0	0	0

SIVOM VAL DE BANQUIERE
ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2020 - SECTION INVESTISSEMENT
PLAN DE FINANCEMENT

OPERATIONS D'EQUIPEMENT OUVERTES

Opération	Crédits inscrits T.T.C.	Coût prévisionnel de l'opération	Crédits à inscrire	Subventions	Emprunts	Participation Affectation
<u>Divers équipements Pôle affaires juridiques (2016/01)</u>	74	74	0	0	0	0
<u>Divers équipements Pôle Communication informatique (2016/02)</u>	8 591	8 591	0	0	0	0
<u>Divers équipements RAM (2016/03)</u>	435	435	0	0	0	0
<u>Divers équipements Pôle environnement et territoire (2016/05)</u>	512	512	0	0	0	0
<u>Sécurisation de l'accès des crèches (2016/07)</u>	14 528	14 528	0	0	0	0
<u>Divers équipements CHG de Castagniers (2017/01)</u> 26 300 €	25 005	25 005	0	0	0	0
<u>Divers équipements CHG de Colomars (2017/02)</u> 15 300 €	4 165	17 400	13 235	0	13 235	0
<u>Divers équipements CHG de La Trinité (2017/03)</u> 26 400 €	9 992	59 400	49 408	0	49 408	0
<u>Divers équipements crèche familiale (2017/04)</u> 5 000 €	5 000	8 000	3 000	0	3 000	0
<u>Divers équipements CHG Levens (2017/05)</u> 14 600 €	8 092	27 500	19 608	0	19 608	0

SIVOM VAL DE BANQUIERE
ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2020 - SECTION INVESTISSEMENT
PLAN DE FINANCEMENT

OPERATIONS D'EQUIPEMENT OUVERTES

Opération	Crédits inscrits T.T.C.	Coût prévisionnel de l'opération	Crédits à inscrire	Subventions	Emprunts	Participation Affectation
<u>Divers équipements CHG Saint-André de la Roche (2017/07)</u> 26 700 €	25 984	42 600	16 616	0	16 616	0
<u>Divers équipements CHG Tourrette Levens (2017/08)</u> 20 500 €	20 500	41 600	21 100	0	21 100	0
<u>Divers équipements Ludothèque Tourrette Levens (2017/09)</u> 4 699 €	4 699	4 699	0	0	0	0
<u>Divers équipements RAM / Réseau parentalité et Direction PE (2017/10)</u> 24 230 €	6 218	7 200	3 582	0	3 582	0
<u>Divers équipements PAJ (2017/11)</u> 3 600 €	3 600	3 600	0	0	0	0
<u>Création d'un jardin expérimental à laTrinité (2017/12)</u> 50 000 €	50 000	50 000	0	0	0	0
<u>Divers équipements Inter'val (2017/13)</u> 900 €	900	900	0	0	0	0
<u>Acquisition et équipement local de stockage des couches (2017/14)</u> <u>et véhicule</u> 450 000 €	67 699	67 699	0	0	0	0
<u>Divers équipements enfance jeunesse (2017/15)</u> 31 710 €	5 121	26 450	21 239	6 612	14 627	0
<u>Divers équipements informatique (2017/16)</u> 96 580 €	48 752	63 300	14 548	0	14 548	0

SIVOM VAL DE BANQUIERE
ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2020 - SECTION INVESTISSEMENT
PLAN DE FINANCEMENT

OPERATIONS D'EQUIPEMENT OUVERTES

Opération	Crédits inscrits T.T.C.	Coût prévisionnel de l'opération	Crédits à inscrire	Subventions	Emprunts	Participation Affectation
<u>Divers équipements inter'val (2017/17)</u> 27 600 €	672	672	0	0	0	0
<u>Divers équipements pole environnement (2017/18)</u> 3 500 €	3 182	3 182	0	0	0	0
<u>Acquisition d'un autocar pour les activités périscolaires (2017/20)</u> 114 000 €	8 292	8 292	0	0	0	0
<u>Divers équipements Ludothèque Saint-André (2018/01)</u> 2 000 €	2 000	2 000	0	0	0	0
<u>Divers équipements EVS Saint-Martin (2018/02)</u> 11 000 €	7 335	7 335	0	0	0	0
<u>Acquisition d'un véhicule de portage de repas (2018/03)</u> 25 500 €	244	244	0	0	0	0
<u>Acquisition du domaine de l'enfance (2019/01)</u> 1 000 000 €	1 000 000	1 000 000	0	0	0	0
<u>Aménagement du domaine de l'enfance (2019/02)</u> 480 000 €	480 000	480 000	0	0	0	0
<u>Equipement de l'EVS de Saint-André (2019/03)</u> 4 000 €	1 335	1 335	0	0	0	0
<u>Etude de faisabilité "domaine de l'enfance" (2019/04)</u> 15 000 €	15 000	15 000	0	0	0	0
<u>Acquisitions foncières à la Trinité (2019/05)</u> 1 080 000 €	4 000	4 000	0	0	0	0

SIVOM VAL DE BANQUIERE
ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2020 - SECTION INVESTISSEMENT
PLAN DE FINANCEMENT

OPERATIONS D'EQUIPEMENT OUVERTES

Opération	Crédits inscrits T.T.C.	Coût prévisionnel de l'opération	Crédits à inscrire	Subventions	Emprunts	Participation Affectation
<u>Equipement de la micro crèche d'Aspremont (2019/06)</u> 25 000 €	25 000	25 000	0	0	0	0

OPERATIONS D'EQUIPEMENT A OUVRIR

Opération	Crédits inscrits T.T.C.	Coût prévisionnel de l'opération	Crédits à inscrire	Subventions	Emprunts	Participation Affectation
<u>Acquisitions de véhicules (2020/01)</u>		50 000	50 000	12 500	37 500	0
<u>Acquisition foncière (2020/02)</u>		450 000	450 000	132 000	318 000	0
			Crédits à inscrire	Subventions	Emprunts	Participations Affectations
TOTAL GENERAL INVESTISSEMENT			3 505 717	151 112	523 862	2 830 743

C – La participation à maîtrise d'ouvrage déléguée

La contribution fiscalisée de communes du SIVOM est composée pour partie de la participation à maîtrise d'ouvrage, versée tout au long de la réalisation des opérations déléguées.

Pour l'exercice 2020, cette participation s'établit à 61 052€. Elle concerne les communes de :

- Tourrette-Levens ;
- Aspremont ;
- Castagniers ;
- Colomars ;
- Saint-Martin-du-Var ;
- Saint-André de la Roche ;
- Falicon ;
- et la Roquette-sur-Var.

Pour le détail, je vous invite à vous reporter au tableau intitulé « participation à maîtrise d'ouvrage déléguée ».

SIVOM VAL DE BANQUIERE
ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020 - INVESTISSEMENT
PARTICIPATION A MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE

Opération	Coût global TTC	Part. MOD globale	2013 2014	2015	2016	2017	2 018	2 019	% d'achèv. en 2020	Part. 2020 (3% ou 2,5%)
TOURRETTE-LEVENS										
Refection façades GS Tordo 4581267	225 000 €	5 771 €	0 €	0 €	0 €	0 €	501 €	2 199 €	100%	3 071 €
Aménagement espace sportif, culturel Brocarel (4581239)	1 000 000 €	25 000 €	0 €	0 €	375 €	15 250 €	4 375 €	2 500 €	90%	0 €
Réaménagement CHG 2015 4581248	20 000 €	500 €	0 €	0 €	500 €	0 €	0 €	0 €	100%	0 €
Aménagement jardin du plan d'ariou 4581268	138 000 €	3 401 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 500 €	100%	1 901 €
Réaménagement de deux logements 4581269	123 000 €	3 075 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 500 €	100%	1 575 €
						TOTAL	MOD 2020	TL		6 547 €

Opération	Coût global TTC	Part. MOD globale	2013 2014	2 015	2 016	2017	2 018	2 019	% d'achèv. en 2020	Part. 2020 (3% ou 2,5%)
SAINT MARTIN DU VAR										
Etudes réhabilitation de l'Eglise 4581262	808 000 €	20 200 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 000 €	0 €	5%	0 €
Etudes pour l'extension de la crèche 458...	20 000 €	500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	50%	250 €
						TOTAL	MOD 2020	SMV		250 €

SIVOM VAL DE BANQUIERE
ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020 - INVESTISSEMENT
PARTICIPATION A MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE

Opération	Coût global TTC	Part. MOD globale	2013 2014	2 015	2 016	2017	2 018	2 019	% d'achèv. en 2020	Part. 2020 (3% ou 2,5%)
COLOMARS										
Réaménagement de la CHG 2019	20 000 €	500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	100%	500 €
						TOTAL	MOD 2020	COLO.	725 €	
Opération	Coût global TTC	Part. MOD globale	2013 2014	2 015	2 016	2017	2 018	2 019	% d'achèv. en 2020	Part. 2020 (3% ou 2,5%)
CASTAGNIERS										
Réaménagement de la CHG 2019	51 200 €	1 279 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	100%	1 279 €
						TOTAL	MOD 2020	CASTAG.	1 279 €	
Opération	Coût global TTC	Part. MOD globale	2013 2014	2 015	2 016	2017	2 018	2 019	% d'achèv. en 2020	Part. 2020 (3% ou 2,5%)
LEVENS										
Extension Ecole maternelle 4581224	1 014 000 €	25 350 €	5 070 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	20%	0 €
Divers amé. de la CHG 2017 4581256	31 800 €	795 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0%	0 €
Réaménagement de la CHG 2019	20 000 €	500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0%	0 €
						TOTAL	MOD 2020	LEVENS	0 €	

SIVOM VAL DE BANQUIERE
ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020 - INVESTISSEMENT
PARTICIPATION A MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE

Opération	Coût global TTC	Part. MOD globale	2013 2014	2 015	2 016	2017	2 018	2 019	% d'achèv. en 2020	Part. 2020 (3% ou 2,5%)
LA TRINITE										
Extension vidéo protection (phase 3)4581254	212 000 €	5 299 €	0 €	0 €	0 €	250 €	3 004 €	0 €	61%	0 €
Etanchéité vira souleu 4581275	86 400 €	1 653 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	100%	1 653 €
Restauration chapelle Ste Anne 4581276	48 000 €	1 200 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	100%	1 200 €
Modernisation vidéo protection 4581277	28 800 €	720 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	100%	720 €
Rénovation sol ext. et ouvrants crèche 458...	46 800 €	1 170 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	100%	1 170 €
Construction d'une salle multi activités 458....	1 920 000 €	40 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2%	800 €
Création jardin expérimental 458....	70 000 €	1 750 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0%	0 €
						TOTAL	MOD 2020	LA TRINITE		5 543 €

Opération	Coût global TTC	Part. MOD globale	2013 2014	2 015	2 016	2017	2 018	2 019	% d'achèv. en 2020	Part. 2020 (3% ou 2,5%)
ASPREMONT										
Construction d'une micro creche 4581251	1 550 000 €	32 291 €	0 €	0 €	0 €	12 758 €	5 013 €	7 746 €	100%	6 774 €
Construction d'un comp. sportif 4581253	1 574 916 €	32 810 €	0 €	0 €	0 €	9 550 €	12 735 €	6 367 €	95%	3 183 €
						TOTAL	MOD 2020	ASPRE.		9 957 €

SIVOM VAL DE BANQUIERE
ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020 - INVESTISSEMENT
PARTICIPATION A MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE

Opération	Coût global TTC	Part. MOD globale	2013	2 015	2 016	2017	2 018	2 019	% d'achèv. en 2020	Part. 2020 (3% ou 2,5%)
			2014							
SAINT ANDRE DE LA ROCHE										
Extension et mise aux normes école du plan (458187)	1 200 000 €	25 000 €	0 €	0 €	0 €	5 000 €	5 000 €	2 500 €	50%	0 €
Mise en valeur de la grotte 458...	395 000 €	8 277 €	8 277 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	100%	0 €
Recalibrage lit de la banquièr phase 1 - 4581219	136 000 €	3 411 €	1 630 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	48%	0 €
Réaménagement ateliers muni. 458124011	180 000 €	4 500 €	0 €	3 150 €	0 €	0 €	0 €	0 €	70%	0 €
Opération	Coût global TTC	Part. MOD globale	2013	2 015	2 016	2017	2 018	2 019	% d'achèv. en 2020	Part. 2020 (3% ou 2,5%)
			2014							
SAINT ANDRE DE LA ROCHE (suite)										
Restructuration de la piscine mun. 4581265	1 300 000 €	27 083 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 354 €	1 354 €	10%	0 €
Création salle des fetes moulin 4581264	300 000 €	7 500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0%	0 €
Extension parking H, Léon 458125011	400 000 €	10 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 000 €	10%	0 €
						TOTAL	MOD 2020	ST ANDRE	0 €	

SIVOM VAL DE BANQUIERE
ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020 - INVESTISSEMENT
PARTICIPATION A MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE

Opération	Coût global TTC	Part. MOD globale	2013 2014	2 015	2 016	2017	2 018	2 019	% d'achèv. en 2020	Part. 2020 (3% ou 2,5%)
<u>FALICON</u>										
Reconstruction du GS 4581217	4 049 425 €	133 535 €	16 722 €	16 722 €	8 362 €	0 €	4 180 €	23 561 €	74%	29 701 €
Extension de la maison des jeunes 4581263	10 000 €	250 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	250 €	100%	0 €
						TOTAL	MOD 2020	FALICON	29 701 €	

Opération	Coût global TTC	Part. MOD globale	2013 2014	2 015	2 016	2017	2 018	2 019	% d'achèv. en 2020	Part. 2019 (3% ou 2,5%)
<u>LA ROQUETTE SUR VAR</u>										
Création salle polyvalente 45812601	12 000 €	300 €	0 €	0 €	0 €	0 €	300 €	0 €	100%	0 €
Protection Adrech contre les chutes 4581261	564 000 €	14 100 €	0 €	0 €	0 €	0 €	3 525 €	3 525 €	100%	7 050 €
						TOTAL	MOD 2019	LA ROQU.	7 050 €	

Participation à maitrise d'ouvrage pour l'année 2020										61 052 €
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	-----------------

D.O.B 2020

SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Les services fonctionnels du SIVOM Val de Banquière se composent de :

- la communication,
- les finances,
- les ressources humaines,
- le direction de l'administration générale,
- les marchés et le suivi des travaux,
- la parentalité,
- les services techniques.

C'est une administration mutualisée pour plusieurs collectivités située au même siège, à savoir, l'Hôtel de Ville de Saint-André de la Roche.

La rationalisation des coûts de fonctionnement, l'expertise partagée et mutualisée représentent des avantages considérables pour tous les échelons de collectivités :

- Le SIVOM Val de Banquière,
- La Mairie de Saint-André de la Roche,
- Le SIVOM de l'Abadie,
- La Caisse des Ecoles de Saint-André de la Roche,
- Et le CCAS de Saint-André de la Roche.

Le sens de l'intérêt général, la préoccupation de la bonne utilisation des deniers publics, l'implication particulière des agents et un seul Directeur Général des Services à la tête de ces administrations rendent possible cette mutualisation administrative qui, parfois, peut présenter des signes de fragilité liés à une surcharge du travail.

Les règles de répartition du coût vous ont été exposées précédemment.

RÉPARTITION DES COÛTS RÉSIDUELS/ SERVICES FONCTIONNELS

	Contribution			Sur les compétences						TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL
	MOD	ADHESION	ADG ST ANDRE	Petite Enfance	Animation	Sport	Environnement	Social	Formation	TOTAL	2020	2019	2020/2019
ASPREMONT	9 957 €	435 €		30 658 €	9 527 €	206 €	- €	3 477 €	2 714 €	46 581 €	56 973 €	49 705 €	7 268 €
CASTAGNIERS	1 279 €	316 €		16 831 €	5 431 €	149 €	335 €	6 899 €	2 352 €	31 998 €	33 593 €	29 129 €	4 463 €
COLOMARS	725 €	674 €		34 999 €	7 755 €	319 €	4 185 €	25 601 €	3 853 €	76 712 €	78 111 €	72 847 €	5 263 €
DURANUS		28 €		- €	185 €	13 €	- €	- €	97 €	295 €	323 €	299 €	23 €
FALICON	29 701 €	400 €		4 729 €	24 380 €	189 €	3 264 €	3 549 €	2 230 €	38 341 €	68 442 €	61 881 €	6 561 €
LEVENS	- €	965 €		48 479 €	12 997 €	457 €	4 603 €	10 240 €	7 431 €	84 207 €	85 172 €	80 469 €	4 703 €
LA-ROQUETTE-SUR-VAR	7 050 €	180 €		10 762 €	12 281 €	85 €	- €	8 104 €	1 154 €	32 385 €	39 615 €	38 186 €	1 429 €
SAINT-ANDRE DELA ROCHE	- €	1 101 €	189 274 €	64 384 €	28 667 €	15 447 €	6 194 €	9 219 €	8 068 €	131 980 €	322 354 €	304 263 €	18 091 €
SAINT-BLAISE		203 €		12 397 €	16 868 €	96 €	- €	1 130 €	1 597 €	32 088 €	32 291 €	26 275 €	6 015 €
SAINT-MARTIN-DU-VAR	250 €	562 €		34 562 €	6 627 €	266 €	5 022 €	22 546 €	4 414 €	73 437 €	74 249 €	61 387 €	12 862 €
TOURRETTE-LEVENS	6 547 €	977 €	- €	50 527 €	8 622 €	462 €	6 361 €	28 085 €	6 621 €	100 679 €	108 202 €	97 164 €	11 038 €
LA TRINITE	5 543 €	2 048 €		90 424 €	150 760 €	56 944 €	670 €	25 637 €	13 860 €	338 296 €	345 887 €	322 148 €	23 740 €
TOTAL	61 052 €	7 889 €	189 274 €	398 752 €	284 100 €	74 634 €	30 633 €	144 486 €	54 391 €	986 997 €	1 245 212 €	1 143 754 €	101 458 €
2019	59 299 €	7 889 €	167 028 €	366 457 €	265 783 €	71 283 €	28 293 €	130 453 €	47 268 €	909 538 €	1 143 754 €		
2020/2019	1 753 €	- €	22 246 €	32 296 €	18 316 €	3 350 €	2 341 €	14 033 €	7 123 €	77 459 €	101 458 €		

RÉPARTITION DES COÛTS
RÉSIDUELS
SERVICES FONCTIONNELS

D.O.B 2020

SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

CONTRIBUTION FISCALISÉE ET PARTICIPATION

Le résultat de tout le travail réalisé par l'ensemble des services du syndicat, dans le respect de la lettre de cadrage, apparaît dans le **tableau 1** ci-après.

Il présente **les coûts résiduels de tous les services ou actions, par compétence et par commune, hors dette et affectation du résultat 2019.**

Il est à noter que le **total s'élève à 5 937 460 euros.**

Le tableau 2 prend en compte l'affectation du résultat 2019 de **247 546 euros**, qui est réparti pour chaque commune, en fonction :

- du niveau de contribution fiscalisée et participation de l'année N-1, soit 2019 pour 220 000 €,
- du montant encaissé par le SIVOM (avec un détail commune par commune), sur les rôles complémentaires pour 23 830 €
- de la provision utilisée par Colomars (3716 €)

Sur le **tableau 3** est présentée **la ventilation de la dette 2020** (patrimoine du SIVOM (capital et intérêts) entre participation et contribution fiscalisée.

Sur le **tableau 4** apparaît, pour chaque commune, **le montant affecté en participation et contribution fiscalisée, pour l'exercice 2020.**

Il convient de préciser que la dette spécifique à chaque commune a été adressée à l'ensemble des Directeurs Généraux des Services et que celle-ci, est financée en participation pour la part capital et en contribution fiscalisée et/ou participation pour les intérêts.

Le budget présenté prend en compte

Les nouveaux services :

- la micro-crèche d'Aspremont qui ouvre début février (+110 k€)
- la mise en place des accueils le mercredi sur Aspremont sur une année complète (+15 k€)
- le service de broyage des végétaux (+8.5 k€)
- une enveloppe pour le poste de DGS mutualisé de 55 k€

Des rendez-vous seront proposés afin que toutes les modalités de fiscalisation soient arrêtées avant la séance du vote du budget primitif 2020 et d'approbation du compte administratif 2019, le vendredi 21 février 2020.

DÉTAILS DES COÛTS RÉSIDUELS HORS DETTE

TABEAU 1

Compétences	Petite Enfance	Enfance Jeunesse Séjour	Sports	Social	Centre de formation	Environnement	Marchés	Administration	Fonctionnel communes	Total coûts résiduels 2020
ASPREMONT	219 533	56 307	269	8 744	-2 694	0	9 957	435	0	292 551
CASTAGNIERS	77 307	39 568	194	17 350	-2 275	1 860	1 279	316	0	135 598
COLOMARS	183 820	57 802	414	123 011	-3 881	23 246	725	674	0	385 810
DURANUS	0	422	18	0	-108	0	0	28	0	361
FALICON	25 294	154 103	245	8 924	-2 256	18 132	29 701	400	0	234 543
LEVENS	251 104	62 532	593	25 753	-7 156	25 571	0	965	0	359 362
LA ROQUETTE SUR VAR	55 494	68 659	113	20 379	-1 141	0	7 050	180	0	150 733
SAINT ANDRE	357 409	352 193	153 884	45 422	-7 821	38 654	0	1 101	189 274	1 130 115
SAINT BLAISE	57 926	90 968	124	2 842	-1 533	0	0	203	0	150 529
SAINT MARTIN	172 479	34 607	340	138 620	-4 239	27 895	250	562	0	370 513
TOURRETTE LEVENS	287 043	24 736	600	70 629	-6 491	39 584	6 547	977	0	423 625
LA TRINITE	653 080	1 112 795	467 897	64 472	-5 833	3 719	5 543	2 048	0	2 303 721
TOTAL	2340488	2054693	624689	526144	-45429	178660	61052	7889	189274	5 937 460

VENTILATION DU RÉSULTAT 2019 ET LISSAGE

TABLEAU 2

	Total coûts résiduels 2020	Ventilation du résultat affecté 2019	Total coûts résiduels 2020 avec affectation du résultat 2019	Total coûts résiduels 2020 part de contribution fiscalisée	Total coûts résiduels 2020 part de participation
ASPREMONT	292 551	8100	284451	275840	8611
CASTAGNIERS	135 598	6022	129575	129575	
COLOMARS	385 810	18253	367557	337557	30000
DURANUS	361	10	351	0	351
FALICON	234 543	11069	223474	223474	
LEVENS	359 362	13917	345445	345445	
LA ROQUETTE SUR VAR	150 733	6651	144082	134082	10000
SAINT ANDRE	1 130 115	49040	1081075	1028075	53000
SAINT BLAISE	150 529	6257	144273	144273	
SAINT MARTIN	370 513	14156	356357	356357	
TOURRETTE LEVENS	423 625	18417	405208	398661	6547
LA TRINITE	2 303 721	95656	2208066	2202523	5543
TOTAL	5937460	247546	5689914	5575862	114052

VENTILATION DU
RÉSULTAT 2019 ET
LISSAGE

TABLEAU 3

	DETTE 2020 Capital	DETTE 2020 Intérêts	DETTE 2020 Total	DETTE 2020 Intérêts part contribution fiscalisée	DETTE 2020 Intérêts participation
ASPREMONT	137 821 €	30 411 €	168 232 €		30 411 €
CASTAGNIERS	9 851 €	2 037 €	11 889 €		2 037 €
COLOMARS	141 689 €	7 156 €	148 845 €		7 156 €
DURANUS	6 €	- €	6 €		
FALICON	6 203 €	- €	6 203 €		
LEVENS	71 879 €	12 221 €	84 100 €	12 221 €	
LA ROQUETTE-SUR-VAR	11 767 €	2 079 €	13 847 €		2 079 €
SAINT-ANDRE DE LA ROCHE	33 593 €	3 158 €	36 750 €		3 158 €
SAINT-BLAISE	3 728 €	- €	3 728 €		
SAINT-MARTIN-DU-VAR	54 566 €	17 869 €	72 435 €	17 869 €	
TOURRETTE LEVENS	188 917 €	37 796 €	226 713 €	37 796 €	
LA TRINITE	276 036 €	47 094 €	323 130 €	47 094 €	
TOTAL	936 055 €	159 821 €	1 095 876 €	114 980 €	44 841 €

NCA

11850

256

TABLEAU 4

	Total 2020 Participation	Total 2020 Contribution fiscalisée	Total 2020
ASPREMONT	176 843 €	275 840 €	452 683 €
CASTAGNIERS	11 889 €	129 575 €	141 464 €
COLOMARS	178 845 €	337 557 €	516 402 €
DURANUS	357 €	- €	357 €
FALICON	6 203 €	223 474 €	229 677 €
LEVENS	71 879 €	357 666 €	429 545 €
LA ROQUETTE-SUR-VAR	23 847 €	134 082 €	157 929 €
SAINT-ANDRE DE LA ROCHE	89 750 €	1 028 075 €	1 117 825 €
SAINT-BLAISE	3 728 €	144 273 €	148 001 €
SAINT-MARTIN-DU-VAR	54 566 €	374 226 €	428 792 €
TOURRETTE LEVENS	195 464 €	436 457 €	631 921 €
LA TRINITE	281 579 €	2 249 616 €	2 531 195 €
TOTAL	1 094 948 €	5 690 842 €	6 785 790 €

D.O.B 2020

SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

PRÉSENTATION DE LA DETTE ET ÉVOLUTION

Vous trouverez en annexe trois tableaux :

- Le premier relatif à la répartition de la dette 2020 entre les communes.
- Le second détaillant la composition de la dette 2020
- Le troisième présentant l'évolution de cette dette (photographie de la situation début janvier 2020)

ANALYSE DE LA DETTE :

La dette du SIVOM est composée d'emprunts contractés :

- Pour le compte des communes, dans le cadre des plans de financements votés pour les opérations de maîtrise d'ouvrage déléguée.
- Pour compléter le financement des dépenses patrimoniales du syndicat (équipements, aménagements, acquisitions, etc...).

On peut distinguer trois types d'emprunt :

- A long terme (durée 15 ans à taux fixe le plus souvent)
- Prêt relais subvention qui permet de palier au décalage entre la date d'attribution de la subvention et son versement effectif.
- Prêt relais FCTVA (uniquement pour le compte des communes) qui permet de palier au décalage entre le paiement TTC des factures et le versement par l'Etat, du fonds de compensation.

Pour 2020, le syndicat conserve les prêts relais FCTVA et subvention en cours (un emprunt de 1371 k€ à 0.51 % en taux fixe et un autre de 723 k€ à 0.41% en taux fixe) en les affectant aux opérations dédiées et donc aux communes concernées.

EVOLUTION DE LA DETTE :

Il est à noter une nette baisse prévisionnelle de l'amortissement entre 2020 et 2021, qui correspond au remboursement prévisionnel des deux prêts relais de 1371 k€ et 723 k€ (nous les conserverons sur 2020 avec des affectations par commune en lien avec les opérations en maîtrise d'ouvrage déléguée).

Le remboursement de ces prêts est bien entendu, lié à la réalité des versements au SIVOM des subventions et du reversement du FCTVA par les communes.

Il est appelé pour 2020 en participation des communes (dont NCA pour 11850.13 €), un remboursement en capital de 947 904.14 €.

Il est à noter que dans les documents présentés n'apparaissent pas les prêts de la caisse d'allocations familiales qui s'étalent sur 5 ou 10 ans, à taux zéro et qui concernent principalement les crèches et les centres de loisirs.

L'état de la dette fait apparaître un montant de 2 195 634,43€, la différence provient :

- du réajustement de l'annuité pour les prêts contractés en 2018, sur l'année 2019,
- des prêts CAF à taux 0, non indiqués dans la dette.
- De la prolongation des prêts relais et subventions sur 2020 (1 371 k€ et 723 k€)

En 2019, un emprunt a été contracté auprès du crédit agricole d'un montant de 2098 k€ à 0.51 % en taux fixe sur 15 ans avec la répartition suivante :

- 1076 k€ € pour le patrimoine du syndicat (acquisition sur la commune de La Trinité pour le fonctionnement du Centre de Formation)
- 1022 k€ pour le compte des communes sur les opérations en maîtrise d'ouvrage déléguée (421 k€ pour Tourrette-Levens, 120 k€ pour la Trinité et 481 k€ pour Aspremont)

DETTE 2020 – PARTICIPATION ET CONTRIBUTION DES COMMUNES

	Répartition 2020 capital dette svdb part mod	Répartition 2020 capital dette svdb part patrimoine sivom	Répartition 2020 capital dette svdb total	intérêts mod 2020
ASPREMONT	133455	4365	137821	30411
CASTAGNIERS	6695	3156	9851	2037
COLOMARS	132696	8993	141689	7156
DURANUS		6	6	
FALICON		6203	6203	
LEVENS	63071	8808	71879	12221
LA ROQUETTE	7874	3893	11767	2079
SAINT ANDRE	4544	29049	33593	3158
SAINT BLAISE		3728	3728	
SAINT MARTIN	45957	8609	54566	17869
TOURRETTE LEVENS	179095	9822	188917	37796
LA TRINITE	203610	72426	276036	47094
TOTAL	776996	159059	936055	159821

DETTE 2020 –
PARTICIPATION ET
CONTRIBUTION
DES COMMUNES

ETAT DE LA DETTE

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat constaté - montants en Euros

N° FICHE	ANNÉE RÉALISATION	LIBELLÉ	PRÊTEUR	DURÉE EN ANNÉES	TYPE TAUX	INDICE	TAUX ACTUARIEL (%)	PÉRIODE	DATE 1ÈRE ANNÉE INTÉRÊT	DATE 1ÈRE ANNÉE AMORT.	CAPITAL	ENCOURS AU 01/01/2020	ICNE	INTÉRÊT	AMORT	ANNUITÉ
22017	2017	MICRO CRECHE ASPREMONT	CRCA - CREDIT AGRICOLE	15	F	TAUX FIXE	1,21	T	17/09/17	17/09/17	231 000,00	195 324,53	78,33	2 278,48	14 572,12	16 850,60
200401	2004	PRET ECOLE POURRETTE LEVENS	CE - CAISSE D'EPARGNE	15	F	TAUX FIXE	3,64	T	25/08/05	25/08/05	195 000,00	8 436,74	0,00	120,82	8 436,74	8 557,56
200501	2005	DIVERS OPERATIONS	CLF - CREDIT LOCAL DE FRANCE	15	F	TAUX FIXE	3,39	A	01/01/06	01/01/06	962 000,00	68 745,19	0,00	13 777,37	68 745,19	82 522,56
200801	2008	ECOLE PRIMAIRE TL	CE - CAISSE D'EPARGNE	15	F	TAUX FIXE	5,44	A	20/08/08	20/08/08	70 000,00	21 801,84	749,93	1 087,91	5 651,71	6 739,62
200802	2008	EMAI LA TRINITE	CE - CAISSE D'EPARGNE	15	F	TAUX FIXE	5,44	A	25/01/09	25/01/09	607 000,00	189 052,96	6 502,93	9 433,74	49 008,39	58 442,13
200905	2009	diverses opérations	CE - CAISSE D'EPARGNE	15	F	TAUX FIXE	3,91	A	25/01/10	25/01/10	1 209 004,00	467 142,06	13 853,11	18 265,25	86 402,36	104 667,61
201102	2011	STADE TRINITE ET EMAI TL	CE - CAISSE D'EPARGNE	15	F	TAUX FIXE	4,67	T	25/01/12	25/01/12	456 300,00	251 233,01	1 799,47	10 855,36	31 226,88	42 082,24
201301	2013	PRET CDC BUDGET INVEST 2012	CDC - CAISSE DES DEPOTS	15	F	TAUX FIXE	3,91	A	01/02/14	01/02/14	299 639,27	199 941,53	6 466,92	7 817,71	18 962,85	26 780,56
201302	2013	boulodrome la trinite	CE - CAISSE D'EPARGNE	15	F	TAUX FIXE	4,14	A	25/07/14	25/07/14	215 000,00	144 268,78	2 329,99	5 972,73	13 554,38	19 527,11
201304	2016	consolidation pret complexe sportif st martin	CRCA - CREDIT AGRICOLE	15	F	TAUX FIXE	1,93	T	27/09/16	27/09/16	738 824,00	584 631,20	84,84	10 725,09	45 956,67	56 681,76
201403	2014	CRCA	CRCA - CREDIT AGRICOLE	0	F	TAUX FIXE	3,07	T	24/01/15	24/01/15	465 000,00	335 522,01	1 725,80	9 951,05	27 992,51	37 943,56
201501	2015	renegociation 4 prets 1241/5187	CRCA - CREDIT AGRICOLE	0	R	EURIBOR03M	2,47	T	13/04/15	13/04/15	2 142 387,86	1 349 219,79	7 094,87	35 975,21	170 086,95	206 062,16
201502	2015	31	CRCA - CREDIT AGRICOLE	0	R	EURIBOR03M	2,19	T	13/04/15	13/04/15	795 122,22	204 795,32	358,51	3 548,01	131 658,95	135 206,96
201503	2015	renegociation 3 prets 90147/90633	CRCA - CREDIT AGRICOLE	0	R	EURIBOR03M	2,19	T	13/04/15	13/04/15	80 801,74	27 684,70	77,71	530,38	11 831,10	12 361,48
201504	2015	PRET CRCA SVB 350 000€ ROQUETTE 136000€	CRCA - CREDIT AGRICOLE	0	F	TAUX FIXE	2,51	T	05/10/15	05/10/15	486 000,00	366 137,04	1 975,68	8 837,30	30 088,78	38 926,08
201601	2016	PRET CRCA EGLISE TRINITE	CRCA - CREDIT AGRICOLE	0	F	TAUX FIXE	1,91	T	04/10/16	04/10/16	860 000,00	673 666,71	2 797,47	12 391,17	57 333,32	69 724,49
201701	2017	PRET RELAIS FCTVA	CRCA - CREDIT AGRICOLE	0	F	TAUX FIXE	0,51	T	17/09/17	17/06/20	1 371 000,00	1 371 000,00	0,00	3 427,50	1 371 000,00	1 374 427,50
201703	2017	DIVERS PRETS EGLISE LATRINITE	CRCA - CREDIT AGRICOLE	0	F	TAUX FIXE	1,33	T	28/02/18	28/02/18	337 000,00	295 821,21	322,46	3 801,17	20 999,99	24 801,16
201801	2018	PRET SUB ET FCTVA C.E	CE - CAISSE D'EPARGNE	2	F	TAUX FIXE	0,41	T	25/06/18	25/03/20	723 000,00	723 000,00	0,00	723,00	723 000,00	723 723,00
201802	2018	PRET CRCA TOURRETTE LEVENS	CRCA - CREDIT AGRICOLE	0	F	TAUX FIXE	1,26	A	25/03/19	25/03/19	205 000,00	192 498,51	1 730,96	2 425,48	12 659,01	15 084,49
201803	2018	la galipette	CRCA - CREDIT AGRICOLE	15	F	TAUX FIXE	1,48	T	05/03/19	05/03/19	126 000,00	118 435,15	113,07	1 698,81	7 676,67	9 375,48
201901	2019	EMPRUNT 2019	C.R.C.A - CREDIT AGRICOLE	0	F	TAUX FIXE	0,51	T	09/02/20	09/02/20	2 098 000,00	2 098 000,00	1 418,32	10 442,01	134 931,87	145 373,88
TOTAL GENERAL											14 673 079,09	9 886 358,28	49 480,37	174 085,55	3 041 776,44	3 215 861,99

TABLEAU PRÉVISIONNEL

Etat constaté - montants en Euros

ANNÉE	AMORTISSEMENT	INTÉRÊT	ANNUITÉ	ENCOURS
2020	3 041 776,44	174 085,55	3 215 861,99	6 844 581,84
2021	830 003,35	134 109,95	964 113,30	6 014 578,49
2022	766 670,49	113 984,96	880 655,45	5 247 908,00
2023	756 996,55	118 798,38	875 794,93	4 490 911,45
2024	734 659,99	74 863,85	809 523,84	3 756 251,46
2025	646 813,00	56 953,90	703 766,90	3 109 438,46
2026	660 025,21	42 652,36	702 677,57	2 449 413,25
2027	476 498,87	29 743,03	506 241,90	1 972 914,38
2028	430 266,66	22 087,84	452 354,50	1 542 647,72
2029	403 505,73	14 643,95	418 149,68	1 139 141,99
2030	347 270,60	8 922,19	356 192,79	791 871,39
2031	278 305,10	4 930,08	283 235,18	513 566,29
2032	200 293,09	2 767,22	203 060,31	313 273,20
2033	168 361,63	1 472,23	169 833,86	144 911,57
2034	144 911,57	462,31	145 373,88	0,00
TOTAL GENERAL	9 886 358,28	800 477,80	10 686 836,08	38 331 409,49

sélection : toutes les fiches